Histoire de la classe ouvrière depuis l'esclave jusqu'au prolétaire de nos jours... par Robert (du Var),...

aucun pouvoir particulier? n'est-il pas vrai que la société qu'ils forment (car c'en est une) est fondée sur ce principe que chacun connaît, ce qu'il a à faire à l'égard des deux autres? Où est la loi, le règlement, la constitution déterminant des rapports respectifs? Chacun sait donner ce qu'il a par lui-même, sans qu'aucun soit chargé d'assurer le devoir commun; or, si le progrès n'est pas un vain mot, l'humanité doit arriver à ce point un jour, que chaque homme étant développé physiquement, moralement et intellectuellement, saura par lui-même fournir son contingent en tous genres pour le maintien de l'ordre social. Ce sera là la véritable égalité politique.

Nous venons de parcourir sommairement les points capitaux de la doctrine de l'Humanité, je dis sommairement, vu le caractère d'ampleur et d'étendue qui caractérise cette doctrine; que de choses, en effet, elle renferme encore que nous avons laissées de côté, ne voulant la considérer surtout qu'en ce qui touche l'organisation sociale! Dans l'esprit de son formulateur, cette doctrine est la religion elle-même; et véritablement elle embrasse tout ce qui entre dans la composition d'un dogme religieux, et cela d'une manière logique et rationnelle, suivant le point de vue où s'est d'abord placé Pierre Leroux. Quoique très importantes, nous n'avons pas cru devoir introduire dans une histoire les grandes questions dogmatiques, choses qui vont mieux à des traités spéciaux. Il nous suffira de constater ici que la manière dont Pierre Leroux entend la religion et ses conséquences, n'est autre que la consécration du principe de l'égalité humaine qui fait la base, le pivot et le but, en même temps de sa doctrine, de sorte que quiconque voudrait caractériser Pierre Leroux d'un seul mot, pourrait l'appeler le docteur de l'égalité; nulle part, comme chez lui,

en effet, cette doctrine de l'égalité n'est apparue avec tant d'autorité et de puissance; ou plutôt ce n'est qu'en lui et par lui que l'égalité a été élevée au niveau d'une doctrine, coordonnant logiquement science, morale, économie politique, politique proprement dite, etc., et ce fait est de première importance, au moins, car rien ne triomphe, en ce monde, que ce qui est fondé sur la loi même de la vie, de la vie en qui tout se tient et s'enchaîne sans se confondre, toutefois, si bien que l'égalité humaine, ce principe que la philosophie du dix-huitième siècle et la révolution française ont proclamé en Europe avec tant d'éclat, doit, s'il est vrai, concorder avec tous les autres aspects de la vie. C'est ce que Pierre Leroux a compris le premier, en France, et ce qu'il s'est efforcé de réaliser par de suprêmes efforts et un dévouement aussi admirable que douloureux. Aussi, s'il suffisait, pour le triomphe immédiat d'un principe, de le revêtir d'une sanction scientifique, nous croyons, qu'en vertu des efforts accomplis, à ce sujet, par Pierre Leroux, le principe de l'égalité ne tarderait pas, comme cela devrait être, à régir nos institutions; mais comme, outre les intelligences à convaincre, un principe si vrai qu'il soit, a de plus à pénétrer dans les cœurs, pour les transformer à son image, le passé, abusant des conditions imposées au triomphe d'un principe, se met à traiter de chimère et d'utopie la doctrine de l'égalité. Eh! bien, qu'il dise et fasse ce qu'il voudra, le passé, il passera, certes, plus vite, lui, que la doctrine de l'égalité; cette doctrine, qui s'agitant dans les entrailles souffrantes des opprimés, est venue se condenser sous la plume de Pierre Leroux. Avec ce penseur, désormais, la démocratie sait que répondre à tous les sophismes des partisans de l'inégalité; par lui elle est savante,

philosophe, religieuse même, d'une manière qui ne blesse en rien nos préjugés, bien mal fondés à notre avis, contre la religion, la religion que tant d'esprits confondent toujours avec les imperfections du passé.

Par toutes ces raisons, Pierre Leroux nous apparaît comme un des plus grands serviteurs de l'humanité, dont s'honore le monde moderne ; lui, plus que tout autre, est l'expression fidèle autant qu'imposante des instincts, je ne dirai pas révolutionnaires, mais rénovateurs, qui poussent confusément l'humanité vers son affranchissement ; la nature large, étendue, compréhensive de ce philosophe semble s'être assimilé tous les éléments en apparence contradictoires qui composent les aspirations de l'Europe. Par lui ces éléments sont rapprochés, conjoints, synthétisés, et constituent une unité qui pourra être agrandie, rectifiée même sur plusieurs points, mais qui restera toujours comme une des plus belles gloires de la philosophie.

CHAPITRE VI.

École de la communauté en France.

Aveugle serait celui qui ne reconnaîtrait pas que ce qu'on appelle la civilisation n'est qu'un mouvement de plus en plus large et actif vers une unité mystérieuse, dont la réalisation apparaît comme l'apogée de la destinée humaine. Plus vous reculez dans les âges écoulés, plus la distinction, la particularité est saillante; plus, au contraire, vous descendez la marche des temps, plus les choses se rapprochent, communient et font corps, si bien qu'on peut dire que la vie n'est qu'un travail de compactisation, d'unification. Cette vérité rayonne dans toutes les lignes de l'esprit humain comme le soleil dans la nature. Et qu'est-ce au fond que cette vaste et universelle élaboration de l'unité, sinon le dévoilement successif de la grande loi des êtres? L'unité, n'est-ce pas la condition absolue, nécessaire de toute création normale et régu-

lière? L'unité ne répond-t-elle pas à un besoin inné, profond, irréductible de l'être? Qu'est-ce que le beau, le vrai, le bon, en art, en science, en industrie, en morale, etc., sinon la manifestation de l'unité sous des modes divers? Cette unité, sans doute n'existe qu'en vertu des parties constituantes; mais toujours est-il que, détachées du rapport, du lien qui les enchaîne, elles ne sont plus que des brisures inutiles, au lieu qu'elles tirent leur beauté de la communion, de l'unité qui les relie entre elles. Un poëme, un monument architectural, un tableau n'est tel, que parce qu'il offre le caractère sensible de l'unité au point que les éléments qui le composent ne sont faits que pour mettre en relief cette unité; mais de tous les types d'unité que l'homme est capable de concevoir et de réaliser, la plus noble, la plus majestueuse, celle qui l'émeut et l'exalte au plus haut degré, c'est l'unité de son espèce. Toujours les philosophes, ces fils aînés de l'humanité, se sont complus à enfanter des types sociaux, dont les membres, pareils aux notes d'une partition, ont été rattachés entre eux par la plus complète solidarité. C'est à atteindre le mieux ce but qu'il ont appliqué leur génie et leurs efforts, tant ce but leur a apparu à tous comme l'expression du beau social!

Les écoles que nous venons de parcourir, on l'a vu, ne sont autres que des plans plus ou moins scientifiques de l'association, de l'unité. Chacune d'elles nous a offert ce caractère à un degré quelconque, et la qualification de socialiste ne leur a été appliquée que parce que, contrairement au régime de la liberté exclusive de la concurrence, aussi fausse que meurtrière qui régne en fait, elles sont la traduction du besoin universel qui pousse l'humanité vers l'unité.

Parmi les quatre écoles socialistes que nous avons exposées

en traits rapides, deux surtout ont fait prédominer le principe de l'unité sur toute autre considération; ce sont celles de Robert Owen en Angleterre, et de Pierre Leroux en France. Quant à Saint-Simon ou à Fourier, bien qu'ils aient aussi visé à coordonner l'œuvre qu'ils ont conçue au point de vue de l'unité, on peut dire qu'ils n'ont pas laissé de donner des gages à la liberté, à l'individualisme.

Aussi, à côté de ces deux écoles mixtes, pour ainsi dire, s'en est formé une qui, prenant l'unité pour la loi suprême des sociétés, a proclamé cette unité dans toute l'étendue du mot. Aussi simple que franche, quoique scientifique à sa façon, cette école, mettant de côté toute autre considération, a déclaré hardiment en France, ce qu'avait dit Robert Owen en Angleterre, que le bonheur social n'existait que dans la communauté; mais tandis que, en Angleterre, la communauté ou le communisme, refoulé sans doute par la vieille société, s'est hâté de s'expatrier en Amérique, ne pénétrant que superficiellement la masse, en France, au contraire, la communauté s'est constituée comme école, autour de laquelle se sont rangés des milliers de prolétaires. Qu'on le croie ou non, il est démontré que les idées communistes, prêchées, enseignées, formulées dans tous les sens sous le règne de Louis-Philippe, ont conquis à leur dévotion des phalanges compactes de travailleurs; il est certain, tant notre nation est vive à l'œuvre du progrès, que le grand parti démocratique se compose d'esprits, d'intelligences qui ont déjà touché aux dernières limites du but social. Et voilà pourquoi, pour le dire en passant, ce parti a tant de peine à s'entendre. Les chefs officiels de ce parti peuvent avoir de bonnes raisons pour ne pas arborer le drapeau de la communauté au milieu d'une société amoureuse

encore, quant à la masse générale du pays, de la liberté; mais. qu'ils sachent que les prolétaires actifs, intelligents, sont tous plus ou moins imprégnés de communisme. Aussi, que les chefs du parti démocratique ne s'y trompent pas, il leur est défendu de faire du juste milieu si jamais le pouvoir leur tombe entre les mains; j'entends qu'en même temps qu'ils devraient tenir compte de l'esprit général de la France, à notre époque, ils ne devraient pas oublier, qu'en forme d'avant-garde intrépide, existe un nombre considérable de prolétaires qui ne pourraient être satisfaits qu'à la condition de voir le gouvernement républicain tendre de près ou de loin à l'idéal de la communauté. C'est là, il faut le dire, une des plus grandes difficultés qui embarrasseraient ce gouvernement. Quel que soit l'avenir à ce sujet, comme dès aujourd'hui l'école de la communauté a acquis une véritable prépondérance morale parmi les travailleurs, il convient d'exposer cette théorie sous le caractère et la forme qu'elle a revêtus en France. Répondant à des intérêts fortement marqués dans les masses, cette théorie a suscité, dans ces derniers temps, des écrivains qui ont cherché à la formuler chacun à son point de vue. De ces écrivains, les citoyens Cabet et Villegardelle sont les plus populaires; le premier, surtout, a consacré dix ans d'efforts généreux à expliquer par la parole et par la plume la doctrine de la communauté. En rapport immédiat avec les travailleurs, il s'est créé une langue simple, saisissante, et il est parvenu à grossir de beaucoup le nombre déjà existant des communistes en France. Pas de manière qu'il n'ait prise pour généraliser les convictions qui l'anime; le roman, l'histoire, la brochure, le journal, tout lui a été bon pour apprendre à la masse que la communauté seule était l'ordre social conforme au bonheur

de l'humanité. S'inspirant du principe de fraternité avant tout, comme sa doctrine le lui commandait, il a tout ramené à ce principe, prouvant et démontrant à sa façon qu'en dehors de la fraternité il n'y avait pas de communauté possible. Pour donner plus de poids à son principe, il a écrit un livre intitulé : *Le vrai Christianisme*, où, ramassant les textes qui ne manquent, certes, dans l'Évangile, les Actes des apôtres, les épîtres de saint Paul, les Pères de l'Église, il établit que le christianisme, tel que Jésus l'enseigna et les premiers chrétiens le pratiquèrent, n'était autre que la communauté. Le citoyen Cabet, enfin, grâce aux antécédents politiques dont il jouit et à son infatigable zèle, a été l'un des plus puissants propagateurs de la théorie du communisme en France. Telle est sa foi à ce principe que, reconnaissant l'impossibilité d'appliquer de nos jours la communauté en France, il s'efforce en ce moment, ainsi que l'avait déjà tenté Robert Owen, d'en essayer l'application sur un point de l'Amérique. Quelle que soit la destinée réservée à la colonie *Icarienne*, on ne peut s'empêcher d'admirer cette phalange d'hommes qui, à la voix du citoyen Cabet, leur apôtre, n'ont pas craint de s'arracher aux liens de la vieille civilisation pour aller tenter, dans un autre hémisphère, l'implantation de la communauté. Le *Constitutionnel*, *les Débats*, et *tutti quanti*, peuvent rire à leur aise d'une pareille tentative ; mais quoi qu'il advienne de la colonie Icarienne, il est évident que le départ des communistes attachés au drapeau que porte le citoyen Cabet, accuse toujours un fait inniable ; c'est que, telle qu'elle est organisée, la société actuelle heurte et dégoûte certaines âmes généreuses au point qu'on peut la quitter sans regret. Aujourd'hui c'est le citoyen Cabet qui s'en va avec quelques centaines de communistes

pour trouver ailleurs la justice, la fraternité, le bien. Qui vous a dit que demain, en vertu des mêmes causes, des faits semblables et plus importants quant au nombre des adhérents, ne se renouvelleront pas? qui vous a dit qu'à force de harceler les travailleurs par la misère vous ne pousserez pas le grand nombre à fuir une terre qui ne peut plus les nourrir pour aller chercher sous d'autres cieux une patrie? Réfléchissons; n'en a-t-il pas été ainsi de la société romaine, impuissante à se transformer selon les besoins des temps? Comment vous expliquez-vous ces milliers de communautés qui s'établirent, par suite de l'impulsion chrétienne, dans les vastes déserts de l'Égypte et de la Lybie? Le départ donc du citoyen Cabet pour Icarie est plutôt un fâcheux symptôme pour notre société qu'il ne mérite le rire et le sarcasme. Il appartenait, d'ailleurs, à l'un des apôtres écrivains de la communauté de prouver l'efficacité de ce principe par son application en France ou ailleurs. C'est ce que le citoyen Cabet s'efforce de réaliser en ce moment en Amérique.

Malgré ce que nous venons de dire touchant le citoyen Cabet, ce n'est pas à lui que nous demanderons une formule un peu scientifique de la communauté; ce serait plutôt au citoyen Villegardelle, qui s'est attaché plus particulièrement à démontrer ce principe par la logique que par le sentiment. Or, comme la communauté ne manque pas de faire grincer les dents à plusieurs, il est juste de réunir ici les raisons capitales qui militent en faveur de ce système social, plutôt que d'en appeler au sentiment. Le citoyen Villegardelle, s'inspirant de Morelly, va nous permettre de remplir ce but.

Si l'on veut d'abord une idée générale et assez complète sous le rapport social de la communauté, la voici tout au long

exposée par Villegardelle, commentant et expliquant Morelly, auteur du *Code de la Nature* et de *la Basiliade*.

« La recherche d'une situation où l'homme cesserait d'être méchant en cessant d'être malheureux, fut dans tous les temps le rêve de quelques sages que révoltait plus particulièrement la vue des crimes et des désordres de la société, et il est à remarquer que presque tous ont cru trouver le remède à nos maux dans un état social dont la constitution se rapprocherait de celle de la famille... Morelly ne s'est pas borné à écrire comme presque tous les philosophes quelques pages éloquemment indécises; mais il a pris au sérieux la valeur pratique des principes d'éternelle justice, et il a donné les conditions matérielles à remplir pour qu'ils ne soient pas de vaines et menteuses promesses. Reprenant avec plus d'ardeur une pensée sociale qui ne fut jamais abandonnée par cette famille de réformateurs qui part de Pythagore et se continue, par les différentes sectes chrétiennes, jusqu'au socialiste anglais Owen, l'auteur du *Code de la Nature* s'est proposé d'organiser la fraternité, c'est-à-dire d'établir, entre plusieurs familles réunies en nombre suffisant, les rapports d'égalité et de fraternité qui existent entre les membres de chacune d'elles avant la *division* du patrimoine.

« Si l'on voulait avant d'entrer dans les détails de la réforme morelliste en avoir un premier aperçu, on pourrait les réduire à ces conditions essentielles :

« Maintenir l'unité indivisible du fonds et de la demeure commune;

« Établir l'usage commun des instruments de travail;

« Rendre l'éducation la plus complète accessible à tous;

« Distribuer les emplois ou les fonctions selon le goût et

selon les aptitudes, les travaux selon les forces, les produits selon les besoins;

« Conserver autour de la cité un terrain suffisant pour nourrir les familles qui l'habitent;

« Réunir mille personnes au moins, afin que chacun travaillant selon ses forces et selon ses facultés, et consommant selon ses besoins, il s'établisse, sur un nombre suffisant d'individus, une *moyenne* de consommation qui ne dépasse pas les ressources communes, et une *résultante* de travail qui les rende toujours assez abondantes;

« N'accorder d'autre privilége au talent que celui de diriger les travaux dans l'intérêt commun, et ne pas tenir compte, dans la répartition, de la capacité, mais uniquement des besoins qui préexistent à toute capacité et lui survivent;

« Ne point tolérer la capitalisation entre les mains de l'individu, 1° parce que le capital est un instrument de travail qui doit toujours être à la disposition de la société; 2° parce que la capitalisation est inutile dans le cas où le travail, librement choisi et librement exécuté, rendrait la variété et l'abondance de toutes choses plus étendues que les besoins; 3° parce qu'elle est nuisible, dans le cas où la vocation et l'attraction feraient remplir toutes les fonctions utiles; car ce serait donner aux individus un moyen de ne pas payer leur dette de travail, de s'exempter des devoirs de la société sans renoncer aux droits qu'elle assure. »

Ces conditions constitutives de la communauté sont, comme on voit, le contre-pied de celles qui président à la société actuelle. Là, toutes les manifestations individuelles, quelles qu'elles soient, se trouvent ramenées à un point central; c'est le principe socialisant poussé à ses dernières limites, si bien

que la liberté ne consiste qu'à se conformer à cet ordre unitaire. Rien de plus heurtant, au premier aspect, que cette conception, accoutumés que nous sommes à voir les choses scindées, fragmentées, et cela malgré les douleurs que traîne après elle la vieille forme sociale, qui n'est autre chose qu'un champ de bataille des individualités livrées à elles-mêmes. Sur ce théâtre de fausse liberté, malheur aux faibles, qui ne peuvent jamais être que des vaincus! Oh! ne soyons pas si fiers de la liberté ainsi comprise, car elle coûte assez cher, hélas! et c'est pourquoi nous devons être en garde contre les préventions que peut nous inspirer tout d'abord la conception communiste. Ce serait à la fois sage et raisonnable. Au reste, ne croyons pas que la communauté ne soit qu'une simple réaction envers le système d'individualisme; elle est plus que cela, et ses formulateurs prétendent qu'elle est en même temps conforme à la loi de l'homme et que là seulement se trouve le bonheur. Examinons leurs arguments qui, certes, en valent bien d'autres.

Le principe premier sur lequel se fonde la communauté et dont les conditions précitées ne sont que de justes déductions, est celui-ci : l'homme, sous quelque aspect qu'on le considère, est fait pour être heureux; ses sentiments, ses pensées, ses actes sont autant d'efforts pour obtenir le bonheur. L'homme peut se tromper, sans doute, sur l'objet de son bonheur; mais toujours est-il que c'est vers lui qu'il tend et se dirige. Cela posé, qu'est-ce que l'homme? C'est un être qui s'aime physiquement, moralement et intellectuellement. Donc, la meilleure organisation sociale serait celle où les hommes, mêlant et confondant leurs forces respectives si inégales dans leurs manifestations, vivraient de telle façon que chacun y trouverait

la satisfaction de ses besoins normaux et réguliers. *A priori*, ce principe et cette conséquence ne nous semblent pas contestables. Que l'homme soit poussé avant tout vers le bonheur et partant à s'aimer, c'est ce que Morelly établit manifestement :

« Rien, dit-il, de plus naturel à l'homme que ses passions. L'homme n'est sensible que parce qu'il peut être heureux, et il n'est raisonnable que parce qu'il est sensible. L'amour de nous-mêmes est ce mobile général qui nous pousse vers le bien, et les passions dont il est la source prennent leurs noms des degrés de force qui nous en approchent ou nous en éloignent. Qu'est-ce donc que notre cœur? C'est l'amour de notre être. L'amour est le principe de toutes les passions; elles lui sont subordonnées, ou plutôt elles ne sont autre chose que ce même amour diversifié par les circonstances différentes qui accompagnent le bien qu'il produit. La haine, qui lui paraît si opposée, n'est qu'un amour réfléchi. Un objet n'est un mal, ou n'excite la haine, que parce qu'il est opposé à un bien que l'amour recherche. De là vient que ces deux mobiles, si différents au dehors par leurs effets, font naître dans le cœur les mêmes passions subalternes, telles que l'espérance, la crainte, la joie, la tristesse, le désespoir. Les différents noms qu'on leur a donnés n'ont été introduits que pour exprimer les degrés de véhémence dont l'amour est susceptible, et les différentes formes qu'il prend selon les circonstances. Le cœur est toujours plus ou moins agité par quelqu'une de ces passions subordonnées, parce qu'il ne peut jamais être sans amour. C'est un feu qui languit quand les aliments lui manquent; il cherche alors à reprendre sa première vigueur en s'attachant à tout ce qui peut l'entretenir. Son activité le porte vers le bien et l'éloigne du mal. »

Si cette notion de l'homme est vraie, et nous la croyons telle; comme, de plus, l'homme est essentiellement sociable, que le bonheur dont il porte l'invincible besoin dans son cœur ne saurait être satisfait qu'au milieu de ses semblables, il ne s'agit plus, pour justifier la communauté, que de démontrer que les conditions inhérentes à cet ordre social sont seules propres à produire le bonheur dont le besoin, sous le nom d'amour, fait l'essence de l'homme. Étudions donc ces conditions dans ce qu'elles ont de capital, en tenant compte en même temps des objections que chacune d'elles est susceptible de soulever.

1° Unité indivisible du fonds et de la demeure commune. La société étant admise, n'est-il pas rationnel de maintenir l'indivisibilité de ce qui fait la base essentielle de l'existence de chacun et de tous? La terre, le sol ne correspond-il pas, socialement, aux autres agents généraux de la nature, tels que la lumière, le calorique, l'électricité, etc., qui ne peuvent être ni divisés, ni accaparés? Que l'homme jouisse de ces agents, c'est là son droit comme son besoin; mais dans aucun cas il ne pourrait se les approprier en tout ou en partie sans frapper de mort toute la création. Eh! si la terre comme fonds producteur et comme théâtre de station et de locomotion est aussi nécessaire à l'homme que le sont aux êtres les agents généraux, il est évident qu'en socialisme, morceler ce fonds et la demeure commune, c'est frapper le bonheur de l'humanité dans sa racine même. La preuve de ceci, hélas! est surabondante, la plupart des humains n'étant pas libres, par suite de nos erreurs passées, de cultiver le sol qu'ils aiment ni de s'établir où bon leur semble dans le grand champ de la nature. Nous le savons, cette indivisibilité du fonds aussi bien que des instruments de

travail heurte et brise directement les notions enracinées que nous avons de la propriété. Doués comme nous le sommes d'instincts assimilateurs, instincts encore surexcités, irrités par une longue pratique du propriétarisme, nous ne comprenons pas tout d'abord une doctrine qui vient nous interdire l'appropriation de la terre; il semble que cette doctrine vient gêner, étouffer des instincts légitimes et normaux; mais l'erreur où nous sommes en ce point vient, selon nous, de la fausse idée que nous avons encore de la nature humaine. Expliquons-nous. Oui, il est vrai, l'homme est mû, irrésistiblement mû par le besoin de s'assimiler le plus d'éléments possible; libre comme il est, poussé, de plus, par un désir insatiable qui n'a pas de limite, il lui est loisible de satisfaire ce besoin, ce désir, autant qu'il le peut; c'est là sa grandeur, sa gloire, comme sa joie, son bonheur. Mais entendons-nous. Est-ce bien à s'approprier la terre, ce fonds nourricier de l'humanité, que tend, ou du moins, que doit tendre la virtualité assimilatrice qui caractérise l'homme? Nous ne le pensons pas; car, voyez la conséquence, *à priori :* tout homme étant doué du besoin infini d'appropriation et la terre étant limitée, il est impossible que tous satisfassent ce besoin, et dès lors l'humanité ne se compose plus que d'êtres à l'état de guerre, se disputant, s'égorgeant entre eux, sans qu'il puisse jamais en résulter une paix quelconque, celle-ci ne pouvant jamais faire que tous soient satisfaits dans leur besoin d'appropriation; et de vrai, c'est le tableau douloureux et répugnant que nous offre l'histoire de l'humanité. Or, est-il possible que Dieu, ayant mis au cœur de chaque homme le besoin infini d'appropriation, ait voulu en même temps que l'on cherche la plénitude de satisfaction attachée à ce besoin dans la possession matérielle?

Mais puisque par là cette satisfaction est impossible, même pour les plus forts toujours irrassasiés, toujours avides, partant, de nouvelles conquêtes, il est évident que ce n'est pas là le champ régulier où doit s'exercer et se développer le besoin d'acquisivité qui agite l'homme. Quel est donc le champ de ce besoin, de cet appétit? Il est dans l'amour, dans l'art, dans la science, dans le monde spirituel enfin. Pourquoi cela? C'est que le monde spirituel, lui, n'a pas de bornes, et qu'à l'inverse de la terre, il peut être *tout à tous*. Que m'importe, en effet, que vous poussiez l'art, la science ou toute autre branche de l'arbre spirituel jusqu'à la plus grande limite? Vous ne pourrez, quoi que vous fassiez, vous approprier ces choses au point de me priver d'en jouir aussi moi-même, si je m'excite et travaille aussi dans cette vue. Sous ce rapport, ces choses sont toujours à ma portée, en ce sens que j'en porte la source vive et intarissable dans mon espèce d'homme, et il dépend toujours de moi de m'en nourrir selon mes besoins. Newton, Leibnitz avaient beau faire des découvertes dans les sciences, ils ne pouvaient empêcher, pour cela, le dernier des ouvriers ou des paysans de cultiver les mêmes voies. Donc, dans le champ spirituel, il n'y a pas d'inconvénient à ce que chacun se livre à son besoin d'assimilation dans la force de l'infinité de ce besoin. Qu'un homme possède l'omniscience, s'il veut; qu'un autre possède tous les secrets de l'art, il ne m'importe; la concurrence est toujours permise en ceci, et nul, si haut placé qu'il soit dans la carrière, ne peut me la fermer, à moi, ignorant et simple. Je puis toujours courir dans la carrière suivant mes forces et suivant mes besoins. Mais il n'en est pas ainsi touchant le monde matériel. Loin de là. S'il vous est permis de vous approprier la terre, le fonds nourricier de l'humanité,

et tous les instruments de travail et de production, comme ces choses sont limitées, d'abord; que, de plus, vous pouvez vous en emparer, selon le droit de propriété individuelle, de manière à me défendre par la force de participer, selon mes besoins, aux fruits de la terre, il est évident que vous me frappez par là dans mon existence même. Dès lors, je ne puis plus exister en tant qu'homme. Vous avez pris la terre, au nom du travail ou du talent. Bien. Mais que deviendrai-je, moi? Suis-je encore libre d'en acquérir, comme cela est vrai de la science, de l'art et des choses spirituelles? Mais puisque vous avez tout pris, que la meilleure partie de mon travail même vous appartient en vertu du droit de propriété individuelle, ne voyez-vous pas que je suis définitivement rivé à l'impuissance de satisfaire mon besoin d'appropriation? Démembrez, morcelez la propriété tant que vous voudrez; aussi longtemps qu'il sera permis d'individualiser cette propriété, vous n'arriverez jamais à ce que le grand nombre possède suffisamment pour satisfaire ses besoins matériels. L'épreuve de cela est faite, en Europe, désormais; jamais le morcellement du sol n'avait été si large, si universel, tant au point de vue foncier que commercial, et cependant le paupérisme ne laisse pas de s'aggraver, de s'étendre de jour en jour. Pourquoi cela? C'est que la concurrence étant ainsi ouverte dans le champ matériel toujours limité de sa nature, il est impossible qu'au bout de quelque temps les plus forts n'arrivent pas à s'approprier la plus grosse part du gâteau; de quelque façon que l'on s'y prenne, il est impossible que par des voies quelconques ne se reconstitue pas la grande propriété. Et quelle différence faites-vous, je le demande, entre l'ancienne féodalité territoriale et la moderne féodalité financière ou commerciale? Regardez bien; vous

verrez toujours la concentration entre le petit nombre des richesses matérielles : aujourd'hui, en France, par exemple, par voie directe ou hypothécaire, le sol tend à devenir la propriété exclusive d'une minorité rapace et égoïste, si bien qu'il n'est pas difficile de prévoir l'époque où, sous des formes nouvelles, la féodalité, ou plutôt le principe féodal, régnera dans toute sa splendeur. C'est là une irréfragable conséquence où nous devons aboutir, égarés que nous sommes par la notion que l'homme étant doué du besoin d'acquérir, de s'assimiler à l'infini, c'est dans le champ matériel qu'il peut exercer et satisfaire ce besoin.

Ce serait bien en vain, d'après ces principes, que l'on accuserait la communauté d'abolir la propriété ; non, la propriété est sainte, en tant qu'on la considère comme la manifestation de l'individualité ; mais la question n'est pas là seulement ; il s'agit de savoir qu'est-ce qui doit constituer la propriété, en d'autres termes, qu'est-ce que l'homme, chaque homme doit s'approprier. Sont-ce les choses matérielles? non certes ; car cela admis, et les choses matérielles étant limitées, on ne voit pas comment chacun peut justement satisfaire le besoin de propriété qui le tourmente : dès lors, je le répète, vous aboutissez forcément à la guerre ou à la centralisation des choses matérielles entre les mains des plus puissants, des plus adroits, voire même des plus fripons. L'histoire de l'humanité est une longue démonstration de cette assertion. Non, la propriété n'est pas là ; elle est dans le champ spirituel qui ne peut s'accaparer, se monopoliser, s'individualiser au profit de quelques-uns ; elle est dans l'illimité, l'infini, pour ainsi dire, vers lequel chacun peut toujours s'avancer suivant ses forces et suivant ses besoins. et cela sans qu'il en puisse

résulter absorption, concentration d'un côté et privation, misère de l'autre. Une dernière considération sur cette vérité, que la propriété doit être spirituelle et non matérielle, c'est que, l'élément matériel formant la base de l'existence, sinon le but, permettre aux hommes de s'approprier à l'infini le sol et les instruments de travail, c'est réellement suspendre l'existence des faibles à la volonté de quelques-uns ; en ce point, quoi que que vous fassiez, vous ne pouvez alléguer le vice humain, la paresse humaine, les besoins physiques étant les plus nécessaires, les plus involontaires, imposés de Dieu même ; or, la satisfaction de ces besoins ne pouvant s'obtenir qu'à la condition, pour chacun, de posséder un certain volume de matière foncière ou instrumentale, réduire le grand nombre à la privation de cette matière suffisante, c'est réellement frapper de mort ce grand nombre. Comme on le voit, la conséquence est capitale; mais le même phénomène ne se reproduit pas dans le monde spirituel, la vie spirituelle n'étant pas d'une nécessité aussi pressante, aussi primordiale que la vie matérielle. La vie spirituelle est une conquête de l'homme; c'est le fruit, le résultat de la liberté morale, et bien que, eu égard à la destinée finale de chacun, cette vie supérieure doive s'accomplir aussi, il importe peu que les plus forts arrivent avant les faibles : 1° parce que les faibles ont toujours la porte ouverte, s'ils le veulent, vers le monde spirituel; 2° parce que telle est la loi des choses que les faibles, spirituellement parlant, s'accommodent facilement de la vie matérielle aussi longtemps que le besoin d'un nouveau progrès vital ne se fait pas sentir à eux; bien plus, les faibles ne pouvant comprendre la vie spirituelle qu'autant qu'ils possèdent déjà la vie matérielle, c'est leur fermer toute issue

vers leur développement final, que de ne pas leur assurer tout d'abord cette première vie par une véritable organisation de la propriété.

Ainsi, nous ne nions pas, quant à nous, le droit de propriété; ce droit est juste, saint, éternel, mais, au lieu que ce droit est entendu matériellement, nous l'entendons spirituellement. Nous venons de déduire les raisons de cette proposition, raisons telles, à notre sens, qu'elles nous paraissent peu contestables, socialement parlant. Nous ne croyons qu'à la propriété spirituelle, parce que là chacun peut être propriétaire, s'il le veut, s'il le mérite, sans que son développement individuel attente au développement du semblable. C'est ici que le soleil luit pour tout le monde, la propriété spirituelle étant infinie et par là insusceptible d'accaparement ni d'absorption. Nous ne croyons pas à la propriété matérielle, parce que là tout libre développement individuel ne saurait s'effectuer sans qu'il s'ensuive impossibilité absolue pour le grand nombre d'exister, de vivre, de se développer enfin ; ici le champ est borné, limité, et besoin est que la mesure, l'ordre, l'organisation, la loi sociale intervienne pour que tous les membres de l'humanité vivent suivant leurs besoins impérieux.

Quand donc l'école de la communauté pose ce principe, *unité indivisible des fonds et de la demeure commune*, veut-elle nier le droit de propriété même individuelle ? Nullement. Elle veut faire entendre par là que ce droit ne saurait et ne peut s'appliquer *moralement* qu'au monde spirituel. Elle veut faire entendre qu'autoriser parmi les hommes l'accaparement ou la monopolisation des objets matériels tels que sol, instruments de travail, etc., c'est exposer le plus grand nombre à la souffrance, à la misère, à la mort. Certes, nous savons tout

ce qu'on peut alléguer en faveur du droit de propriété touchant les choses matérielles; mais nous sommes persuadés, pour notre compte, que les raisons exposées plus haut à l'égard du monde spirituel sont fondées de tout point, et que rien ne saurait prévaloir contre leur autorité. La distinction que nous avons établie entre le monde matériel et le monde spirituel est si évidente; cette distinction, vis-à-vis surtout de l'humanité, indique tellement où doit s'exercer le droit de propriété individuelle que nous croyons que la conception de la propriété est une erreur, une déviation flagrante de la destinée réelle de l'homme; qu'à mesure, par conséquent, que l'humanité se pénétrera des hautes destinées qui l'appellent et la sollicitent, elle reconnaîtra que la liberté, la personnalité, l'individualité, en un mot, bien qu'elle se serve de la matière pour se manifester, cette matière, néanmoins, ne la constitue pas foncièrement. Elle reconnaîtra que si c'est un besoin pour elle d'être libre, elle ne peut l'être socialement parlant, d'une manière morale et légitime, qu'en cherchant la satisfaction de ce besoin dans le champ spirituel, toujours illimité, toujours inépuisable et par là appropriable à tous proportionnellement aux besoins et aux mérites; à ce point de vue, la formule communiste, unité indivisible du fonds et de la demeure commune, nous paraît sous tous les rapports conforme à la vérité et à la destinée sociale.

La seconde proposition capitale de la communauté est celle-ci : *Rendre l'éducation la plus complète accessible à tous.*

D'abord, remarquons combien cette proposition succède admirablement à la première. Celle-ci avait trait au monde matériel; celle-là regarde le monde spirituel; mais ici, comme si l'école de la communauté avait compris la distinction qui

existe entre ces deux mondes, elle se borne à vouloir la généralisation de l'éducation, sans parler du maintien de l'unité indivisible du fonds spirituel. Pourquoi cela? sinon que ce fonds, comme nous l'avons dit, échappe, en tant que fonds, à tout accaparement, et qu'il ne s'agit pour le socialiser que d'en appliquer l'usage à tous, et cela jusqu'à la dernière limite possible.

Quoi qu'il en soit, en proclamant le principe de généralisation intellectuelle, le communisme prouve qu'il n'est pas seulement la manifestation des premiers besoins de l'homme, mais qu'il vise aussi à constituer la vie spirituelle dans sa plus haute portée. Il ne veut pas seulement la nourriture matérielle, il veut aussi la parole qui vient de Dieu, la parole du cœur et de l'intelligence. Cette deuxième proposition de son programme le relève de ces accusations banales qui le désignent comme une doctrine purement matérielle et manifestant, tout au plus, les tendances inférieures de l'humanité. Ce qu'il cherche, c'est l'unité, mais l'unité complète, l'unité idéale vers laquelle gravite providentiellement notre espèce. Unité matérielle, unité spirituelle, tel est le but qu'il veut atteindre en réclamant l'éducation pour tous.

Effectivement, le progrès matériel si pressant, si impérieux qu'il soit de sa nature, s'unit intimement au progrès spirituel. Le progrès matériel peut bien former l'assise de la vie, mais la vie spirituelle en est l'édifice et le couronnement; voilà pourquoi l'école de la communauté fait immédiatement succéder le principe de l'éducation pour tous au principe du maintien indivisible du fonds et de la demeure commune. C'est là une déduction juste et glorieuse.

Et véritablement, quoiqu'il soit vrai de dire que l'homme

puisse se contenter, comme cela a eu lieu jusqu'à ce jour pour le grand nombre, du pain matériel, il est certain qu'il n'est réellement homme que lorsqu'il est arrivé à se nourrir et à vivre également du pain spirituel, ce qu'on appelle l'affranchissement; la liberté embrasse fatalement ces deux conditions tant sous le rapport du semblable que sous le rapport des choses.

Sous le rapport du semblable, l'homme n'est vraiment libre devant l'homme, son égal, en un mot, qu'autant qu'il est capable de communiquer avec lui sous tous les aspects que comporte la vie. Manger, se nourrir matériellement, est le premier des besoins; mais échanger des idées, participer à la culture des sciences et des arts, c'est doubler sa vie en l'agrandissant. Le prolétaire admis au banquet matériel ne serait pas pour cela affranchi réellement vis-à-vis du semblable; il lui faut de plus les moyens de traiter avec ce semblable d'une façon plus noble et plus élevée, s'il veut jouir de sa propre dignité et surtout conserver la place même au banquet matériel. Sans cette dernière condition, le savant pourra toujours l'exploiter d'une manière quelconque.

Sous le rapport des choses, l'homme ne peut être aussi libre, selon sa nature, qu'autant qu'il possède la force morale et la lumière nécessaire pour en user conformément aux lois constitutives de l'être. Qui ne sait les conséquences fâcheuses qu'entraîne pour l'homme l'ignorance de ces lois? Oh! quand l'homme sorti des lycées et des colléges succombe aux tentations criminelles ou honteuses, je puis en gémir sans doute, mais j'en suis bien plus étonné, cet homme ayant été pourvu de bonne heure des préservatifs nécessaires. Il avait la lumière, cet homme. Mais, hélas! je ne m'étonne pas que le pauvre

se laisse aller, lui, à de pareilles choses, car, l'éducation n'a pu lui donner cette force morale, cette connaissance positive des causes et des effets. Livré aux purs instincts, encore surexcités par les privations, il est continuellement en proie aux plus redoutables suggestions sans qu'il puisse invoquer une force supérieure pour vaincre et subjuguer l'entraînante attraction qu'il éprouve. Celui-là est vraiment esclave, allez; il l'est d'autant plus, que n'ayant jamais pu, faute d'éducation, exercer ses facultés morales et intellectuelles, il est par cela même tout à fait impuissant à concevoir les avantages de la lutte que l'homme ne doit cesser de livrer aux instincts inférieurs qu'il porte en lui. Des faiseurs de statistique ont reconnu et signalé que les classes pauvres fournissent l'immense majorité des habitants des bagnes et autres lieux pénitentiaires; mais, en vérité, ce n'est pas ce dont il faut s'étonner, mais bien gémir; car d'abord les classes pauvres composent, hélas! le grand nombre; ensuite, et c'est le point important, ces classes abandonnées, en quelque sorte, à elles-mêmes, j'entends privées qu'elles sont de toute éducation et instruction suffisante, sont réellement les plus exposées à méconnaître la loi morale; pour elles, la vie est une tentation continuelle à laquelle elles ne peuvent rien opposer que leurs besoins sans cesse refoulés par leur situation matérielle. Au lieu de s'étonner donc de l'immoralité qui apparaît parfois aux couches extrêmes du prolétariat, étonnons-nous au contraire de ce que le mal n'est pas plus grand au sein de ces ténèbres épaisses où ces classes ont été tenues et comme parquées jusqu'à ce jour.

Par ces raisons, déjà, l'école de la communauté, posant l'accessibilité de l'éducation pour tous, se lie intimement au

progrès moral de l'humanité; elle sent, elle comprend que cette humanité étant morale avant tout, il est de toute importance que chacun puisse jouir des avantages de la lumière pour que la société communautaire se développe selon la voie noble qui l'appelle. De même qu'elle veut faire communier tous les hommes aux biens de la terre, cette école veut les faire communier aussi aux biens du ciel : aux biens de la terre, en proclamant l'unité indivisible du fonds et des instruments du travail; aux biens du ciel, en généralisant le plus complétement pour tous les bienfaits de l'éducation et de l'instruction.

Mais la généralisation de l'éducation, condition inhérente au système communautaire, ne contribuerait pas seulement à la généralisation de la moralité, elle serait encore la consécration de la plus haute justice providentielle en même temps qu'elle imprimerait une incalculable impulsion au progrès universel de notre espèce.

Que la généralisation de l'éducation pour tous soit chose conforme à la justice providentielle, n'est-ce pas ce que chacun sent et comprend tout d'abord? N'est-il pas certain que tous les hommes, en tant qu'hommes, renferment également le germe précieux et sacré de la vie morale et intellectuelle? Où est celui qui osera dire au prolétaire : ton cœur et ton intelligence ne sont pas faits pour s'agrandir et se développer; parce que tu es pauvre, tu ne peux t'élever dignement et glorieusement aux conquêtes spirituelles? Qui osera dire cela? Personne, Dieu merci! et pourtant c'est ce qui existe de fait. Or, combien une telle situation est anormale, anarchique, irréligieuse! Que de germes féconds avortés, que dis-je? étouffés faute de culture et de soutien! O misère de l'humanité pré-

sente! Nous cultivons avec soin nos jardins, nous éduquons nos plantes, nos chevaux, nos chiens, et nous laissons dépérir et mourir les virtualités humaines! O renversement criminel et digne d'expiation! Quoi! tout homme est destiné, en principe, à parcourir, suivant ses forces et son mérite, le domaine lumineux de la science; il porte avec lui, dans ses entrailles d'humanité, la flamme virginale de la vérité, et nous laissons s'éteindre dans l'ombre cette flamme divine! O travailleurs, ô mes frères, vous en qui vibre et bouillonne tout à la fois le feu sacré de l'art ou de la science, que vous devez souffrir, sous l'étouffoir de votre isolement! Disons-le, de tous les crimes, c'est là le plus irrémissible, le plus inexpiable, parce qu'il atteint directement la justice providentielle elle-même, cette justice qui, après avoir déposé dans chaque être le principe de son développement futur, veut, exige que cet être marche avant tout vers ce développement. Mais si c'est là un crime à l'égard de la Providence, ce n'en est pas moins un à l'égard de l'humanité elle-même. Effectivement, de quel secours, de quels avantages l'humanité ne se prive-t-elle pas en n'admettant pas encore tous ses enfants à la table spirituelle! Oh! innumérables sont ces avantages! Concevez-vous tout homme excité, encouragé par l'éducation à produire, à enfanter les créations dont il récèle le germe dans son sein? On parle de la civilisation, des lumières, du progrès; mais qu'est-ce que tout cela, je le demande, en comparaison de ce qui s'opérerait si tous les prolétaires, assurés, garantis dans leurs premiers besoins par l'organisation sociale, pouvaient pousser tous ensemble le char du progrès? Quel mouvement! quelle accélération des choses! De vrai, penser à cela seulement, c'est penser au miracle, à des merveilles inouïes, impossibles à

concevoir dans notre état de caste et de privilége. Et qu'on ne dise pas que c'est là un rêve, qu'il faudra toujours des travailleurs, des hommes exclusivement attachés à l'œuvre matérielle, et que, partant, jamais la masse ne pourra participer aux bienfaits de l'art et de la science; non, non, cela n'est pas, ne peut pas être, car tout homme a un cœur et une intelligence, et à ce titre, il est appelé, convoqué par sa propre nature à cultiver le monde spirituel comme le monde matériel. Tout homme est triple et un, et à ce compte il doit, tôt ou tard, s'élancer victorieusement dans les trois mondes à la fois qui lui sont ouverts. Si cela n'est pas, c'est notre crime à tous, à tous, qui ne sentons pas encore le lien mystérieux qui nous enchaîne et nous relie comme en un vaste organisme rempli d'harmonie et de proportion; eh bien! cela sera un jour, car tout y pousse admirablement. Il y a soixante ans déjà, la République française avait proclamé l'éducation gratuite et obligatoire; notre République de février, à son tour, a manifesté ce besoin, non pas par en haut, hélas! mais par en bas; ce sont les masses elles-mêmes qui réclament. Eh bien! tant mieux, oui, tant mieux, c'est le signe le plus solennel que les masses elles-mêmes comprennent les hautes conditions de la vie. Oui, nous l'aurons un jour, cette éducation gratuite et obligatoire, parce que l'intérêt de l'humanité la réclame, cet intérêt qui veut que chaque membre de cette humanité développe les facultés qui le constituent, afin qu'en ouvrant de la sorte la plus noble des concurrences, la concurrence spirituelle, on fasse jaillir assez de lumières pour dissiper les ténèbres à l'ombre desquelles poussent l'aristocratie et les priviléges. Oui, nous l'aurons, l'éducation gratuite, car ce n'est qu'ainsi que tous étant à l'œuvre la science s'étendra miraculeusement, laquelle

en produisant la communion, l'unité spirituelle, arrachera pour jamais l'homme à l'esclavage de la nature. Accueillons, bénissons donc le principe de l'école de la communauté qui veut rendre l'éducation la plus complète accessible à tous.

Le troisième principe posé par la communauté est celui-ci :

Distribuer les emplois ou les fonctions selon les goûts et selon les aptitudes, les travaux selon les forces, les produits selon les besoins.

Distribuer les emplois ou les fonctions selon les goûts et selon les aptitudes. Cette proposition est, à notre sens, pleine de profondeur et de vérité. Mais avant de la développer prenons acte du fait qu'elle implique, à savoir, que la communauté, considérée jusqu'ici comme une doctrine de nivellement et par conséquent d'aplatissement des intelligences, ne veut, au contraire, que les organiser, les classer, les ordonner suivant les signes indélébiles frappés par le Créateur lui-même. Bien loin de répudier les capacités, les aptitudes, elle les appelle, les provoque, mettant ainsi à néant les misérables falsifications que l'ignorance et la calomnie ont faites, en ce point, de son principe. La communauté n'admet donc pas que tous les hommes soient également capables en toute chose; s'appuyant, au contraire, sur le principe éternel de la diversité dans l'unité, elle soutient qu'il y a, comme dit saint Paul, variété d'opérations et de dons; que les hommes sont inégaux *en forces, en facultés, en besoins*, et qu'il y a lieu à les organiser fonctionnellement suivant cette inégalité native, de manière que les plus capables remplissent toujours les fonctions correspondant à la nature et au degré de leur capacité[1].

[1] Tout en admettant, pour notre compte, cette inégalité native, nous pensons toutefois que la loi progressive de l'humanité doit peu à peu transformer

Le principe communiste ne vient pas seulement exalter l'orgueil individuel; non, il admet, veut la hiérarchie, telle que l'état naturel des hommes la demande jusqu'aujourd'hui; s'en remettant à l'avenir et à l'éducation du soin de rétablir dans les manifestations des facultés l'égalité ou l'unité foncière qui les constitue. Seulement, elle prétend avec raison que tous possèdent des facultés, tous doivent se développer selon le caractère de ces facultés différentes, et qu'il y a injustice, barbarie à ne pas le faire. Elle prétend, de plus (ce qui sera justifié ci-après), que, quelle que soit l'inégalité des facultés, tous ont droit à la satisfaction de leurs besoins.

Mais ce qui tranche, différencie radicalement la doctrine communiste de la doctrine séculaire qui nous gouverne encore, c'est qu'elle tient compte des tendances, des virtualités caractérielles. Elle distribue les fonctions selon les goûts et selon les aptitudes. En ceci, elle est d'accord avec Fourier, disant: *Les attractions sont proportionnelles aux destinées.* Vraiment, ce principe est juste autant que rationnel. Aussi, est-il le contre-pied, il faut le dire, de ce qui existe. Qu'est-ce qui détermine et fixe, aujourd'hui, je le demande, la vocation, les aptitudes? Rien ; je me trompe : la naissance, la fortune, la position sociale, le hasard, que sais-je, moi? Quelle société que la nôtre! On est avocat, médecin, homme de lettres; on se fait surtout politique, publiciste, etc., pourquoi? Parce que là seulement

cette inégalité naturelle, sinon en égalité absolue, suffisamment, du moins, pour amener un certain contre-poids entre les facultés des hommes. Nous croyons au principe de l'égalité humaine; et il est hors de doute qu'à mesure que ce principe se développera dans sa plénitude, les facultés, aujourd'hui différentes, des hommes, tendront à se balancer de plus en plus. Tout homme sera un jour savant, artiste, industriel. C'est là la grande ère de l'égalité humaine, que nous ne pouvons encore qu'entrevoir, il est vrai, mais qui apparaît claire et lucide en y regardant bien.

on espère trouver honneur, gloire et richesse. Il s'agit bien, vraiment, de la vocation ! Étonnez-vous après cela du tohu-bohu qui règne dans ces diverses professions. Quel heurtement! quelle mêlée affreuse et ridicule tout à la fois ! A côté de ces professions libérales, qui n'ont rien de libre, vraiment, s'agitent et se démènent la masse de ceux qui ont nom prolétaires. Pourquoi ceux-ci sont-ils rivés aux fonctions pénibles, exclusivement corporelles? Parce que nés tous de parents pauvres, ils sont tombés là par le hasard de la naissance. Ils sont là parce que leurs pères y étaient, réalisant ainsi, à leurs dépens, la doctrine du péché originel.

Quel aveugle et monstrueux classement! Quelle distribution sotte et cruelle des fonctions sociales ! L'agriculteur, plus intelligent que la société, avant de semer, de planter, s'informe, lui, de la nature, des qualités du sol, pour que les végétaux s'y plaisent et s'y développent par là suivant leurs virtualités. Chose blessante ! les hommes soignent mieux les végétaux que leurs semblables! Ils s'enquièrent bien des conditions nécessaires à l'éclosion des germes matériels, et ils perdent de vue les conditions nécessaires à l'éclosion des germes moraux et spirituels de l'humanité? Mais est-il bien prouvé que cet homme qui travaille corporellement dix, douze, quinze heures par jour, est là dans la sphère qui lui convient, en ce sens que c'est là sa vocation? Ses dispositions primitives, ses aptitudes, ses facultés, ont-elles été prises en considération? Vous en faites un manœuvre et c'est peut-être un homme de génie! Combien d'ouvriers, de nos jours surtout, n'ont-ils pas démenti, non sans un affreux déchirement sans doute, l'arrêt fatal et aveugle dont l'organisation sociale les avait frappés! La société les avait faits ouvriers; eh bien! eux, ils se sont faits

poëtes, écrivains, philosophes. A force de douleurs, de privations, de misère, ils ont vaincu l'étoile néfaste qui pesait sur leur tête. Nous ne voulons pas dire, certes, que tous les prolétaires soient des génies incompris; mais ce qu'on ne peut raisonnablement nier, c'est qu'il en est des milliers parmi eux dont les facultés atrophiées, crétinisées par un labeur inharmonique à ces facultés, auraient pris, dans une autre organisation sociale, un essor noble et glorieux. D'un autre côté, on peut affirmer que, par suite de cette folle organisation sociale, l'immense majorité de ceux qui peuplent les professions libérales sont de véritables usurpateurs. Pour la plupart (et nous n'accusons pas ici les individus, mais l'ordre social), rien ne légitime, ne justifie la place qu'ils occupent. Il est évident qu'il y a là un renversement de l'ordre véritable qui choque et répugne au dernier point.

Quand donc la doctrine communiste proclame la distribution des fonctions suivant les goûts et suivant les aptitudes, elle ne fait que reconstituer les choses sur leurs bases naturelles. Elle vient accomplir réellement la volonté de Dieu, qui a en principe départi des attractions, des tendances spécifiques à chaque individualité, jusqu'à ce que vienne le jour, c'est là notre foi, où tout homme, ayant atteint son titre d'homme, soit propre à tous les modes de la vie. Quoi qu'il en soit de ce terme de glorification future pour chaque individualité, et à ne consulter les choses que d'après les marques actuelles, il est de toute évidence que la place de tout homme est là où ses attractions, ses tendances, ses aptitudes l'appellent.

C'est en vertu de ce principe sage que les communistes, tant accusés de nivellement, admettent la hiérarchie fonctionnelle,

des grades différents. Bien loin de repousser la capacité, ils l'appellent, la classent, lui assignent son mouvement naturel; seulement, et c'est là un point sur lequel ils insistent, non sans raison, ils prétendent que la capacité est purement sociale, et qu'en accomplissant son devoir, là où ses aptitudes et ses forces l'attachent, la capacité ne peut sans injustice ni invoquer ni s'attribuer des droits autres que ceux résultant de la satisfaction des besoins. Voici comment ils justifient l'égalité de droits, malgré la différence de fonctions.

D'après leur formule économique qui est celle-ci : Travail suivant les forces, répartition suivant les besoins, ils soutiennent qu'il ne saurait légitimement s'établir aucun droit particulier, de nature à violer cette formule. Mais cette formule est-elle vraie? Voyons. D'abord, travail suivant les forces. A priori, d'elle-même cette proposition ne répond-elle pas au sentiment éclairé que nous pouvons avoir de la justice? L'ordre divin et social prescrit le travail, sans doute; mais si imposé qu'il soit, il faut reconnaître qu'il n'a dû être établi par Dieu qu'en rapport avec les forces de chacun. Il doit y avoir une proportion exacte entre l'effort de l'homme et son organisation. Ceci n'a pas besoin d'être démontré : cette loi de proportion nous l'appliquons nous-mêmes aux objets insensibles, alors que nous mesurons en toutes choses la quantité, le volume. Nous faisons des mathématiques à l'occasion des objets fragiles en ne les changeant que d'un poids proportionnel. Eh bien! si l'on y réfléchit, le travail suivant les forces n'est qu'une application économique de cette loi mathématique universelle, cette loi qui régit tout avec nombre, poids et mesure. Évidemment, le travail humain doit jouir du bénéfice de cette loi. L'organisme de l'homme, plus encore que les objets insensibles, appelle

cette mesure, attendu que l'homme, convié par ses facultés à s'élever dans le double champ moral et spirituel, ne saurait le faire qu'en n'épuisant pas ses forces corporelles. Espèce noble et pleine de destinées glorieuses, pour ainsi dire, l'humanité doit, il est vrai, tant pour la satisfaction de ses besoins physiques que pour donner le jeu, l'activité, le mouvement à son système organique, *travailler*. Mais, dans aucun cas et pour aucun prétexte légitime, elle ne saurait, sans offenser sa nature, attenter à la loi proportionnelle établie de Dieu entre le travail et l'organisme humain. Inutile d'énumérer ici les désastreux effets engendrés par ce travail écrasant, homicide, auquel le prolétaire est encore soumis; mais, qui ne sait les meurtres, les véritables meurtres qui résultent de ce système de travail? Comme une meule broyante, le travail tourne incessamment sur les prolétaires, et rien qu'à lire les statistiques relatives aux manufactures d'Angleterre et de France, on sent frémir en soi l'humanité. Quand donc les communistes proclament le travail suivant les forces, non seulement ils rentrent dans la voie divine, mais ils viennent aussi par là affranchir l'humanité du supplice de Sysiphe. Or, le travail accompli par chacun, selon ses forces, donne droit à chacun à la satisfaction de ses besoins. Le travail suivant les forces, voilà le devoir; la consommation selon les besoins, voilà le droit. Cette notion du droit, l'antipode de ce qui existe, nous paraît conforme de tout point à l'idéal de la justice. Nulle considération ne saurait prévaloir contre elle, car elle découle encore de l'organisme humain, suprême critérium qu'on ne saurait nier sans léser la volonté divine. Effectivement, qu'est-ce que le besoin? C'est le signe premier, originel, et par là involontaire, spontané, par lequel un être quelconque de la création est poussé à vivre et à se

conserver; ayant reçu la vie, indépendamment de sa volonté, il est, du même coup, porté à entretenir et à développer cette vie. Voilà un fait indéniable, patent, revêtu de toute l'autorité, du despotisme de la nécessité. Dès qu'un être existe, il est nécessaire qu'il se nourrisse et s'entretienne proportionnellement à ses besoins. Que si cet être est un homme, en vertu de la nature de son espèce, il ne peut vivre sans établir, réaliser des rapports, entrer en société avec ses semblables. Ainsi placé, il est nécessairement soumis à une obligation, à un devoir, le fait société ne pouvant être autre chose qu'un contrat synallagmatique, obligeant toutes les parties contractantes. Or, ce devoir, cette obligation, quel peut-il être pour chacun des membres de la société, sinon celui de travailler suivant ses forces, et de contribuer ainsi, pour sa mesure, à la création des produits indispensables à la satisfaction des besoins de chacun et de tous? Mais ce devoir rempli, chacun est justement fondé à revendiquer la satisfaction de ses besoins, puisqu'il n'a renoncé à la vie naturelle pour vivre en société que pour obtenir les garanties contre les mille obstacles que lui suscitait cette vie naturelle pour consommer selon ses besoins. A cela, il n'y a pas d'objection valable à notre sens. C'est là l'égalité vraie, solide, incontestable, reposant, non pas seulement sur la valeur égale des œuvres, comme quelques-uns le soutiennent, sur la solidarité, l'association nécessaire des hommes entre eux pour produire, mais sur la nature même. Et cette autorité rien ne saurait l'infirmer, vu que toutes les conceptions sociales ne peuvent avoir pour but que de procurer à l'homme en société ce qu'il ne trouve pas suffisamment dans la vie primitive. L'homme est naturellement social, dit-on, et, comme tel, il est soumis à l'ordre général; je le veux bien, mais cet

ordre général, quel qu'il soit, peut-il aller jusqu'à le priver de la satisfaction de ses besoins? Voilà la question. N'est-il pas juste de croire, au contraire, que l'ordre général n'est établi que pour assurer à chacun, moyennant le devoir, la satisfaction de ses besoins? Les hommes, il est vrai, n'éprouvent pas tous les mêmes besoins, ils ne se développent pas tous également; mais sans dire ici la question de savoir d'où vient cette inégalité de développement de facultés, peut-on nier que ceci ne saurait atteindre l'égalité proportionnelle des besoins? Tous, ignorants, faibles, malades, vieillards, enfants, par cela seul qu'ils sont hommes, que dis-je? par cela seul qu'ils existent, ne ressentent-ils pas des besoins qui appellent impérieusement satisfaction? Cela dépend-il d'eux, oui ou non? Si cela ne dépend pas d'eux; si, sous ce rapport, ils sont soumis comme vous aux conditions vitales, comment vous refuser à satisfaire leurs besoins? Crime, crime que la loi contraire, puisque la nature ou plutôt Dieu lui-même a créé ces besoins. Mais, dites-vous, inégaux qu'ils sont en facultés, les hommes, produisant ainsi des œuvres différentes, le talent, la capacité ont droit à la plus grosse part. Ah! voilà l'objection, la fameuse objection, je l'attendais. Examinons-la sans passion, bien qu'à lui tout seul le cœur la renverse et la mette en ruine.

Oui, nous le savons, jusqu'à présent les hommes sont inégaux en facultés et ne sont pas également aptes à produire des œuvres d'une égale valeur; l'artiste accomplit naturellement une œuvre supérieure en elle-même à celle du manœuvre. Que s'ensuit-il de là? Qu'en tant qu'artiste vous avez des besoins particuliers qui nécessitent satisfaction? d'accord; car la satisfaction suivant les besoins est précisément la loi distributive de la communauté. Mais en vertu de cette même loi,

si les besoins vrais ou imaginaires que vous vous créez empêchent la satisfaction des autres membres de la société; si, sous prétexte de mérite, vous accaparez, concentrez entre vos mains, une telle somme de matière qu'il y ait impossibilité absolue à ce que les faibles puissent se satisfaire aussi dans leurs besoins, je dis que vous violez la justice divine et humaine. Pourquoi? parce que quel que soit votre mérite en tant qu'artiste, vous ne sauriez en conclure, au point de vue naturel et social, que les autres doivent être réduits à l'impuissance de donner satisfaction à leurs besoins. Votre œuvre est belle, il est vrai, et mérite d'être distinguée, admirée; mais quel rapport cela a-t-il avec le droit que vous demandez de priver les autres de la satisfaction de leurs besoins? Votre œuvre, si belle qu'elle soit, n'est qu'une œuvre humaine, au lieu que les besoins de vos frères dérivent de Dieu même. Réfléchissez; quand vous produisez un chef-d'œuvre et qu'arguant de cette œuvre vous réclamez la plus grosse part des biens matériels, c'est comme si vous disiez à ceux qui ne peuvent accomplir une œuvre semblable, mais qui en produiraient d'autres aussi nécessaires dans leur genre : Parce que j'ai fait ce chef-d'œuvre, moi, vous ne devez plus manger, vous. Si votre estomac crie, admirez ma statue ou mon tableau. C'est pourtant à ce résultat qu'aboutit, au fond, le droit faux déféré jusqu'ici à la capacité industrielle, intellectuelle ou artistique.

Il nous semble que Villegardelle a assez bien répondu aux prétentions de la capacité, quand il dit aux hommes qui se croient supérieurs :

« Mais le moins intelligent n'a-t-il pas le droit de vous répondre : Est-ce ma faute, à moi, si la nature ne m'a pas doué de facultés éminentes, si elle ne m'a pas accordé le privilége

du génie? ne suis-je pas assez malheureux d'avoir reçu une intelligence inférieure à la vôtre, et n'est-ce pas un assez cruel supplice déjà que la conscience de ma médiocrité? Pourquoi venez-vous donc ajouter à mes malheurs par vos distinctions humiliantes? Vous établissez des classes dans la société, et vous me rejetez au dernier rang; cependant j'ai travaillé comme vous; vous êtes plus habile que moi, mais chacun fait ce qu'il peut, selon ses forces et selon les facultés qu'il a reçues de la nature. Le hasard vous a donné l'intelligence, moi j'ai reçu la force; associons-nous, soyons égaux, vivons en frères. Mais non; nous avons travaillé tous ensemble à faire venir les fruits de ce verger; à vous les plus habiles, l'émondage et la greffe; moi j'ai bêché péniblement la terre, j'ai arrosé les arbres; ces fruits sont le résultat de notre travail en commun, et vous me dites : Ces fruits délicats, il t'est défendu d'y toucher; ils sont réservés à la table des riches, où tu n'as pas le droit de t'asseoir. — Vous voyez bien que vous profitez de mon travail sans que je profite de votre talent! nous ne sommes plus associés, nous devenons ennemis; vous proclamez le droit naturel de la capacité, je proclame le droit de la force, qui est aussi un droit naturel; vous êtes cent, nous sommes mille, eh bien!... — voilà ma justice! »

On peut dire aussi à l'homme de talent s'arrogeant des droits particuliers : Les œuvres que vos nobles facultés produisent, nous les aimons, nous nous en nourrissons; ce que vous faites est beau et utile à la fois; nous sommes sensibles aux manifestations glorieuses de vos facultés. Mais, sans remonter à l'origine cachée de ces facultés précieuses, prises telles quelles, ces facultés ne seraient-elles pas précisément la mesure qui vous aurait été donnée de votre devoir social? Pouvant davantage

que vos frères, ne devez-vous pas en proportion ? Et se peut-il que vous soyez ainsi doté sans que cela entraîne pour vous un devoir correspondant ? Mais puisque vous êtes homme, que vous vivez en société, vous êtes nécessairement tenu d'apporter votre concours à l'œuvre générale. Or, de ce que ce concours est plus élevé, plus efficace, si vous voulez, que celui de vos frères, de vos semblables, vous ne pouvez conclure qu'il doit être particulièrement rétribué, car, ne l'oubliez pas, ce que vous devez, c'est le concours, tout le concours dont vous êtes capable ; ce qui vous est dû, c'est la satisfaction de vos besoins. Avant donc de demander ce qui vous revient en tant qu'homme de talent, connaissez votre devoir qui préexiste naturellement à votre droit, puisque vous ne pouvez jouir de votre droit qu'après avoir accompli votre devoir. Eh bien ! votre devoir, vous ne pouvez le nier, c'est d'apporter votre concours à l'œuvre sociale, en vous manifestant suivant la nature et la puissance de vos facultés. Bien en dehors de votre libre arbitre il se trouve que vous êtes pourvus de facultés supérieures dont l'exercice peut grandement servir la société ; tant mieux ; reconnaissez là, si vous voulez, votre vocation ; mais reconnaissez aussi que votre devoir doit se mesurer à la nature et à la puissance de vos facultés ; vainement alléguerez-vous que vous avez longuement médité, creusé votre cerveau pour conquérir la science qui vous distingue ; car votre effort n'est pas un phénomène tellement rare qu'il ne se rencontre chez tous les hommes, lesquels, à quelque degré de l'échelle intellectuelle qu'ils soient placés, ont toujours à faire effort proportionnellement à ce que demandent leurs facultés. Est-ce que le mot de la Bible : Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, ne saurait s'appliquer, par hasard, qu'aux

hommes d'intelligence et de talent? Mais voyez l'ouvrier, l'agriculteur, le travailleur, en un mot, appelé plus spécialement à exercer ses facultés sur la matière, comme il sue sang et eau, lui aussi! comme il fatigue, exténue ses membres à modifier la nature! sa position, sous ce rapport, est identique à la vôtre, et vous ne pourriez sans injustice réclamer une rétribution supérieure à la sienne. Ce que vous nommez votre talent, votre capacité, vous impose un devoir correspondant, rien de plus.

Ce qui démontre encore, selon nous, combien sont peu fondées les prétentions de la capacité, c'est que les forts en tous genres ne composent, dans la nature comme dans l'humanité, que le petit nombre. Jusqu'à présent, du moins, l'humanité a exactement reproduit la loi de la création, en ce point. Les grands végétaux, les animaux aux proportions gigantesques comptent à peine, eu égard à la masse innombrable des petits. Eh bien! il en est ainsi des hautes intelligences, jusqu'ici dans l'humanité, qui ne sont rien, numériquement parlant, en comparaison des intelligences ordinaires. Quoique, en ce qui touche l'humanité, cette loi de disproportion entre les hautes et faibles intelligences doive s'effacer de plus en plus, il est impossible de croire, à prendre les choses comme elles se présentent aujourd'hui, que l'immense majorité doive être sacrifiée à une faible minorité. Comme dans la nature le chêne n'empêche pas la nombreuse famille des petits végétaux de prospérer et de grandir suivant leurs virtualités, les hautes intelligences ne sauraient empêcher sans crime l'immense majorité de satisfaire ses besoins. Soutenez le contraire, et vous établissez en fait que les hommes de génie ont droit de ressembler au dieu Moloch dévorant sans cesse les victimes qu'on lui jette.

Mais, dira-t-on, vous voulez donc étouffer la science en n'accordant aucune rétribution spéciale au talent. Etouffer les sciences! Je le vois, confondant ici les choses, vous vous imaginez qu'il n'est pas de couronne qui aille mieux à la tête de l'homme de génie qu'une couronne d'or. Oh! combien vous vous trompez, malgré les apparences contraires! Aujourd'hui, nous le savons, l'homme de génie ne rabaisse que trop souvent son noble essor devant les dures nécessités qui l'assiégent. Lui, comme tout le monde, est réduit à torturer souvent son âme et son corps pour obtenir sa place sociale. Mais croyez-vous que cela lui convienne au fond? et ne voyez-vous pas qu'il est ici victime du misérable vice qui attache à l'or la considération, la puissance morale? Otez ce vice, et l'homme d'intelligence, rendu à sa véritable voie, ne vous demandera plus que des récompenses dignes de lui. Garantissez les besoins à l'homme de science, ses besoins tels que sa nature les inspire, mettez à sa disposition des laboratoires, des ateliers, des bibliothèques; faites, en un mot, que rien ne manque à son intelligence, à son cœur, à son corps, et soyez sûrs qu'il cherchera son stimulant, sa récompense, là où il est seulement. Ce qu'il vous demandera alors, ce sera de l'amour, de l'enthousiasme; ce qu'il lui faudra alors, ce sera de la gloire, si vous voulez, mais de la gloire vraie, celle que décerne un peuple saisi, touché, entraîné, par les révélations du beau et du bon. Voilà ce que l'homme de science vous demandera.

Or, tout cela, la communauté le possède. C'est elle qui affranchit réellement l'intelligence des entraves qui l'assiégent dans l'ordre intellectuel. Elle la fait reine, mais reine des cœurs, car en la soustrayant à la crainte du lendemain, en

lui assurant, de toutes manières, les moyens de se produire, elle lui inspire le noble sentiment de la liberté qui va si bien à l'intelligence. La communauté étouffer la science! mais dites plutôt que c'est à la communauté à la créer, à la fonder sur sa base naturelle. Quoi! sentir son cœur battre d'amour, son cerveau fermenter de pensées et être libre d'écrire, de parler, de buriner, de sculpter, de peindre tout cela! avoir la faculté de cultiver la vérité sans être réduit à tronquer son inspiration, pour ménager de misérables passions, assuré que l'on est que des frères sont là qui travaillent matériellement pour vous et pour vos enfants! bien plus, savoir qu'un peuple est là qui attend, appelle l'éclosion de l'œuvre commencée, prêt à vous couronner d'amour et de reconnaissance! Oh! voilà qui remue, agite les entrailles! voilà qui, soulevant, pour ainsi dire, l'intelligence jusqu'aux cieux, la contraint, en quelque sorte, de rapporter sur la terre étonnée les merveilles qu'elle a conquises. Non, non, pour n'avoir pas de l'or à donner, la communauté n'étouffe pas la science; ce qui étouffe la science, c'est ce honteux rabaissement où l'intelligence se traîne, alors qu'elle ne peut s'élever que sur les ailes de plomb de la misère et de l'humiliation. Pour un Rousseau, pour un Fourier qui surnage à grand'peine sur les flots, mille intelligences disparaissent dans l'abîme. C'est ainsi, ô vieille société! que tu sais stimuler et récompenser l'homme de génie, toi. Donc, accuser la communauté en ceci, c'est t'accuser toi-même.

L'objection touchant le rôle de la capacité dans la communauté vaincue, dissipée, il s'en élève une autre qu'il importe aussi de combattre. Comment, dit-on, chaque membre de la société accomplira-t-il le devoir? N'aurez-vous pas à lutter sans cesse contre la paresse et tous les vices qu'elle traîne à sa

suite ? Pour forcer chaque travailleur à remplir son devoir, ne serez-vous pas réduits à user largement de gendarmes dont vous accusez la vieille société de se servir, et, dans ce cas, où sera la liberté individuelle ? Évidemment votre communauté n'est qu'un lit de Procuste, étendant sans pitié les êtres sur le lit d'un étroit nivellement.

On le voit, nous ne dissimulons rien de l'objection ; tâchons d'y répondre.

Et d'abord remarquons que la communauté impliquant indivisibilité du fonds et des instruments de travail, chaque individu est porté dès lors à se sentir non plus en lui-même seulement, mais dans le tout communal. Ce qui aujourd'hui le sépare, l'isole, le détache par tous les bouts du fait général et lui rend toujours par là son devoir pénible, répugnant, tendra, en communauté, à le faire graviter de bon cœur vers le centre social. Partie intéressée d'un tout, associé, co-propriétaire, pour ainsi dire, avec ses frères, de la nature, il aimera d'autant plus son devoir, qu'en travaillant il jouira de cette satisfaction à laquelle l'homme est profondément sensible, qu'il n'est pas exploité par ses semblables, et qu'en travaillant pour les autres, il travaille également pour lui. Ce sentiment de l'association égalitaire, en rehaussant le travailleur à ses propres yeux, sera un actif véhicule qui lui rendra sa tâche douce et facile. On peut affirmer même que ce sentiment, si puissant dans l'homme acquérant alors l'énergie dont il est susceptible, communiquera à chaque travailleur un entrain et un enthousiasme qu'il est difficile de soupçonner aujourd'hui.

La certitude de ce résultat augmente si, tenant compte que les aptitudes, les vocations de chaque travailleur étant con-

sultée, on pense aux magiques effets produits par l'application de cette loi au travail. Nous ne nous en référerions pas, certes, comme Fourier, à la seule loi de l'attraction pour organiser le travail; mais il n'en est pas moins vrai de dire que l'homme, placé dans ses conditions normales, aux prises avec une tâche analogue à ses tendances, est bien autrement attiré à l'œuvre qu'alors qu'il est réduit à surmonter la répugnance que lui inspire cette œuvre. L'attraction et le devoir sont pour nous également vrais, et, bien loin de se croiser, peuvent harmoniquement se combiner; réunis, ils enlèvent tout à fait au travail le caractère pénible qui l'accompagne naturellement. Or, la communauté, elle, s'appuie sur les deux mobiles à la fois, et voilà pourquoi il est peu à craindre que le travailleur, agissant sous cette double influence, se refuse à remplir sa tâche. En communauté, le travailleur sait qu'il doit travailler selon ses forces pour avoir droit à la satisfaction de ses besoins; il est de plus, où ses instincts naturels, ses aptitudes l'appellent. Comment alors ne concourrait-il pas à l'œuvre générale? On s'explique facilement la paresse dans l'ordre actuel : les individus ne sont ni classés selon leurs aptitudes, ni garantis dans leurs besoins. A un tel ordre, la contrainte, les gendarmes conviennent merveilleusement, et c'est que vraiment l'homme n'est pas fait pour travailler sans motif légitime; il veut s'expliquer, se justifier à lui-même son effort, ses sueurs, la dépense organique, en un mot, que lui demande le travail. Comment s'étonner, ces conditions manquant presque absolument dans l'état social, que le travailleur ne se mette à l'œuvre qu'avec répugnance? Comment s'étonner que la paresse soit devenue un des vices mortels de la société? A cela rien de merveilleux, donc. Mais en communauté, toute

autre est la situation; là, tout invite, appelle les bras, les mains du travailleur; il est là chez lui; sa nature, ses instincts, son intérêt, sa gloire, sa dignité y sont; il est pris par tous les bouts, comme on dit; qu'alors, toutefois, il se produise encore des natures malheureuses, insociables au point de vouloir manger sans travailler, de réclamer le droit sans remplir le devoir, ce ne pourrait être qu'une anomalie monstrueuse qui n'atteindrait en rien l'ordre général : on pourvoirait à ces inconvénients sans que la communauté en ressentît le moindre trouble. Les fous, dans la société présente, ont-ils puissance d'entraver le cours des choses? eh bien! il en serait ainsi, croyez-le bien, des paresseux en communauté qui ne constitueraient jamais qu'une misérable exception.

Et d'ailleurs qui ne sait que, par le seul fait de l'association, le travail, aujourd'hui si pénible par son morcellement, se dégagera d'un poids incalculable? Le sage Franklin a dit : « Si les Français travaillaient, chacun trois francs par jour, ils ne sauraient bientôt que faire de leurs richesses. » Or, la communauté, en proclamant le devoir ou le travail pour tous, doit jouir réellement du bénéfice marqué par Franklin; tous étant à l'œuvre, il va de soi que la tâche de chacun sera moins rude et plus attrayante. Cette nature, si impitoyable pour l'individu livré à lui-même, cédera aux efforts combinés, organisés de la masse; attaquée par tous à la fois on en viendra facilement à bout, et ce qu'on appelle travail, peine aujourd'hui, se transformera pour chacun en exercice salutaire. A ce précieux avantage de l'association générale, joignez, si vous voulez, les progrès de la mécanique, le service de tous ces agents dont l'homme peut et pourra disposer de plus en plus; la vie, on le sait, n'est qu'une lutte perpétuelle entre l'homme et la nature;

mais toute lutte doit se terminer par une victoire ; c'est une conséquence inévitable. Or, peut-on nier que la lutte entre l'humanité et la nature ne doive se terminer au profit de la première? Ce qu'il y a de fait déjà, n'est-ce pas un garant de ce qui se fera ? Qui sait donc jusqu'à quel point l'homme tirera parti des forces naturelles? Si cela est, ne voyez-vous pas que le travail n'en sera plus un un jour? L'eau, le vent, le feu, qu'est-ce que tout cela, sinon des forces libératrices, qui n'attendent, pour nous servir, que d'être mieux connues et mieux appliquées? On l'a dit, l'homme est roi de la nature ; or, un roi gouverne ; eh bien ! l'homme un jour gouvernera la nature ; elle est son sujet de droit. A lui de conquérir son royaume. Mais si ces prévisions, justifiées déjà par tant de découvertes, doivent nécessairement se réaliser, que devient la crainte de voir l'homme refuser de travailler en communauté? Nous ne sommes pas arrivés, sans doute, à la période où le travail se transformera en véritable exercice aussi agréable qu'utile; mais on ne peut nier, qu'en prenant en considération, dans le système communautaire : 1° l'abondance créée par le concours de tous les bras ; 2° la diminution d'efforts qui résultera pour chacun de ce concours ; 3° le soulagement qu'apporteront à l'homme les inventions mécaniques si agrandies déjà ; 4° le sentiment de dignité qu'éprouvera le travailleur dans une association égalitaire; 5° la satisfaction qui s'attache au déploiement des facultés qui prédominent en nous ; 6° enfin, l'influence permanente qu'exercera l'éducation fondée et dirigée en vue du principe social ; en prenant, dis-je, tout cela en considération, l'objection que nous combattons est tout à fait sans valeur, et l'on peut assurer que la communauté n'aurait pas plus à craindre les paresseux et les fainéants que la misère.

L'homme, dans ce cas, travaillerait comme l'arbre pousse, l'oiseau chante. Ce serait là le véritable travail attrayant dont dont parle Fourier.

Il est encore une objection dirigée contre la doctrine communiste, objection d'autant plus capitale qu'elle a été souvent produite par des intelligences élevées et amies du progrès social. C'est celle qui consiste à dire que la communauté exclut la liberté. D'après cette objection l'homme, tenu pour rouage dans le mécanisme communautaire, serait privé de la spontanéité, de tout ce qui forme et constitue la personnalité, le moi, la liberté enfin.

Au premier aspect, cette objection est plausible, et l'on est tenté de la croire juste. Mais il n'en est pas ainsi, au fond. Qu'est-ce que la liberté? sans traiter ici la face métaphysique de la question, il est certain que la liberté ne saurait consister, pour l'homme, à se livrer à tous ses désirs, à toutes sortes d'actes contraires aux besoins de sa nature. La liberté ne saurait consister que dans l'exercice normal des facultés aussi bien que dans la satisfaction des besoins. Cela étant, en quoi la communauté heurte-t-elle la liberté?

Serait-ce au point de vue matériel? Mais, son devoir rempli, l'individu participe proportionnellement à ses besoins, à la jouissance de toutes les productions de la nature. Il est logé, nourri, vêtu convenablement, hygiéniquement, avantages que les riches seuls possèdent aujourd'hui; c'est par lui que l'architecte combine ses proportions, le jardinier taille, greffe les arbres du jardin; c'est par lui que mille mains travaillent, coupent, tissent, bâtissent et préparent de tous côtés la matière dont le corps de l'homme a besoin; il peut se mouvoir, se déplacer, jouir des bois, des champs, des fleurs, des eaux

et de tous les charmes de la nature. Est-il malade? la science médicale est là, qui, par l'organe de frères intéressés à sa santé, lui prodigue ses secours. Est-il vieux? les invalides communaux s'ouvrent devant lui et lui assurent les soins que son âge réclame. A la vérité, il ne lui est pas permis d'amasser, de thésauriser, d'acquérir, pour transmettre, à sa mort, le fruit de son travail et de ses épargnes à ses enfants ou à tout autres objets de ses affections. Mais qu'a-t-on besoin de tout cela en communauté? Que dans l'insolidarité présente, cette passion, ce besoin, si l'on veut, existe; on le conçoit sans peine, l'individu étant seul à lutter contre l'action de ses semblables, toujours prêts à le dépouiller légalement du fruit de ses travaux; mais quand tous les intérêts se tiennent; que, par suite de la solidarité, l'individu est sûr, quoi qu'il arrive, de n'être jamais exposé aux douleurs de la faim et de la soif; quand, pouvant se reposer sur la grande famille, il peut mourir sans inquiétude sur l'avenir, comme on dit, de la famille particulière, la passion d'acquérir et de transmettre n'a plus de sens; la cause enlevée, l'effet disparaît du même coup. Au point de vue matériel donc, la liberté n'a rien à craindre de la communauté.

Serait-ce au point de vue intellectuel? Mais en communauté l'individu peut parler, écrire, manifester ses pensées, ses sentiments sous toutes les formes; pour réaliser ce but, rien ne lui manque; laboratoire, bibliothèque, musée, tout est là pour permettre à son intelligence de grandir et de se développer; là pas de gouvernement jaloux, épiant, suspectant la pensée pour l'étouffer; là pas de délit de presse, de censure, d'amende, de prison, la pensée n'étant soumise qu'à la vérité. Et qui aurait interêt à limiter cette pensée? la société n'est-elle

pas une? tous ne doivent-ils pas recueillir le fruit des efforts intellectuels de chacun? Oh! dites, au contraire, qu'en communauté l'idée, la pensée auraient des ailes, ne s'arrêtant que devant la morale reconnue de tous. C'est là que les réformateurs, les inventeurs seraient fêtés, salués avec amour, au lieu d'être bafoués et flétris comme cela se pratique aujourd'hui. Ainsi que nous l'avons remarqué, la pensée serait d'autant plus libre, que, dégagé de toute crainte, l'individu pourrait parler, écrire, sans entrave aucune, n'ayant pas à tourmenter son cerveau pour échanger son œuvre contre de l'or. L'écrivain serait lui, vraiment lui. Mais, écrivain ou non, l'individu pourrait toujours se livrer à l'exercice de ses facultés intellectuelles, signaler les imperfections, proposer des réformes, exposer de nouvelles vérités, se promener, en un mot, librement dans le monde intellectuel, et cela, tant à cause de la base égalitaire de la cité, qu'à cause du loisir qui résulterait pour lui de l'abondance créée par tous. Telle serait, au contraire, la liberté de la pensée, dans chacun, qu'il est permis de croire que les sciences, les arts, l'industrie gagneraient prodigieusement à la noble concurrence qui s'établirait entre les intelligences.

Au point de vue moral, l'individu ne serait pas moins libre, débarrassé des barrières qui enchaînent aujourd'hui ses affections dans un cercle limité; il pourrait alors les agrandir à volonté. C'est là que les sympathies réelles en amour, en amitié pourraient se manifester largement, les cœurs n'étant jamais retenus, comprimés par des considérations matérielles ou des motifs d'orgueil et de distinction. Ainsi volontaires, et par là l'expression véritable du cœur, l'amour, l'amitié, acquerraient un caractère noble et digne, qui les transformerait

en éléments du bonheur. Et qu'on ne dise pas ici que la promiscuité sortirait bientôt de cette liberté affective, et que, par conséquent, mille douleurs se produiraient par suite de l'immoralité. Avant tout, disons : quel que soit le résultat de la liberté affective, il est impossible, absolument impossible qu'il s'engendrât jamais une immoralité comparable, même à distance, à celle que nous offrent tous les types de civilisation connus jusqu'à ce jour. Dans les vieilles sociétés deux causes procréent et nourrissent l'immoralité à tous les degrés : la première, c'est l'inégalité qui, empêchant par la misère qu'elle produit les classes pauvres de se livrer aux affections normales de leur cœur, jette les filles des prolétaires dans le gouffre de la prostitution cachée ou manifeste. Les filles pauvres et les riches s'appellent mutuellement; on dirait d'une infernale solidarité qui les relie, pousse les premières par le besoin de vivre, les seconds par d'insatiables désirs, causés, surexcités en eux par la puissance matérielle et les loisirs qu'elle leur donne. La seconde cause, suite de la première d'ailleurs, c'est l'absence de toute direction morale, où les classes pauvres sont livrées de bonne heure; pour elles l'éducation n'existe pas, en ce sens qu'absorbées par le besoin de vivre, elles ne peuvent cultiver en elles cette force morale qui permet à l'homme de diriger ses passions suivant l'ordre établi de Dieu.

En communauté, ces deux causes sont nulles, supprimées par le seul fait que chacun est toujours sûr du lendemain : là pas de femme réduite à vendre sa chair pour avoir du pain ou pour satisfaire les besoins de luxe. La femme est libre devant l'homme, l'homme devant la femme, tous deux entrant comme fonctionnaires dans l'ordre communal. S'ils se rapprochent, s'ils s'unissent, ce n'est jamais que sous l'influence de l'amour

vrai ou du consentement du cœur, et comme tous deux peuvent se renouveler chaque jour dans le fleuve de la moralité que leur ouvre l'éducation commune, il n'y a pas à craindre que les liens soient brutalement dénoués par l'inconstance. Prévoir le contraire, n'est ni logique ni conforme à la nature humaine.

Ce n'est pas logique; car nulle considération autre que leur volonté personnelle ne les a déterminés à s'unir; tous deux se sont choisis entre mille autres, preuve incontestable qu'ils n'ont fait qu'obéir à l'amour. Or, ce que l'homme fait librement, il le fait par le cœur, et ce que le cœur fait, le cœur aime à le garder : les exceptions à cette loi la confirment au lieu de la détruire. Cette loi est si vraie que, même dans la société actuelle, les unions créées par l'amour tiennent bon, en général, malgré les influences hostiles que le milieu lance contre elles. Si vous cherchez bien, les unions conjugales sont les plus intactes dans les classes moyennes où les influences de la misère et de la fortune sont peu sensibles. C'est là que la persistance, la fidélité du cœur se montrent plus communément; et cependant, combien ces unions sont imparfaites la plupart ! Que d'étroites raisons sont entrées dans leur création ! On peut dire que le cœur n'a été là qu'à demi. Mais il suffit qu'il ait eu une certaine part dans le principe de l'union, pour que cette union, affranchie du souffle corrupteur de la misère et de la fortune, se soit raffermie et consolidée à tout jamais. Eh bien, la communauté, elle, possède non seulement ces avantages des classes moyennes, mais elle en ajoute d'autres plus précieux encore. Comment craindre alors l'immoralité, l'inconstance des époux? Cette crainte est chimérique; elle est de plus ridicule de la part de notre société suant la corruption,

la débauche par tous les pores. N'est-ce pas là craindre d'être volé quand on est voleur soi-même? Cette crainte, en vérité, me fait penser à Sardanapale se plaignant de l'immoralité publique à ses courtisans. O hypocrisie du cœur humain! bien conforme à la nature humaine.

Ainsi sous quelque aspect que l'on considère la liberté, il est facile de démontrer qu'elle n'est nullement atteinte dans sa véritable notion en communauté : croire, à l'instar de plusieurs, que liberté et communauté s'excluent, nous paraît une grossière erreur. Cette erreur vient directement de l'idée fausse que l'on se forme de l'individualité humaine. On ne comprend pas, on ne veut pas comprendre que le milieu social s'élargissant en tous sens, il y a nécessairement place pour chacun, et qu'ainsi que ces phalanges d'oiseaux qui traversent parfois les airs ne se heurtent ni ne se gênent dans leur essor respectif, et cela à cause de la largeur du champ atmosphérique, de même, en communauté, par suite de l'amplitude qui sera donnée à toutes choses, les individualité pourront toutes se dilater et se développer à l'aise. Nous allons plus loin, et nous disons que l'individualité humaine sera d'autant plus libre qu'elle sera préservée de ces dangereuses dépravations par l'influence générale des autres individualités. S'il est un point démontré, c'est que l'homme, livré à lui-même, pouvant faire ce qu'il veut, comme on dit, est incapable d'user sagement de la liberté; privé du contre-poids d'élément équilibrant, il est sûr de glisser dans l'égarement ou la folie. Toute force, ne l'oublions pas, doit être limitée, disciplinée par une autre force sous peine de se briser elle-même, de s'abîmer dans son essor particulier. Or, en communauté, tous seront à chacun un contre-poids, une règle, une limite qui tiendra la liberté dans

sa voie normale. C'est ainsi que la liberté pourra être vraie, noble, conforme à sa dignité. Rêver une autre liberté, la faire consister dans l'affranchissement de tout fait extérieur social, c'est la méconnaître. Un tyran, un despote est celui qui, foulant aux pieds l'esprit universel, s'abandonne à toutes les inspirations du moi ; il ne vit que par lui-même, et voilà pourquoi il est ce qu'il est. En communauté, rien de semblable à craindre. Le poids moral de l'humanité collective sera naturellement à chacun une force entraînante au bien, à la justice, au beau. L'individu sera-t-il moins libre pour cela? Non ; car l'influence de la masse étant toute morale, ne forcera en rien les volontés ; elle les attirera, les appellera seulement, et par là rendra facile la liberté. Si vous y regardez bien, la vraie liberté n'existe qu'à ce prix. L'homme n'est libre, ainsi que les autres êtres d'ailleurs, qu'en vertu d'un attrait supérieur. Sans cela, il retombe sans cesse sur son propre poids. L'oiseau n'est libre que par l'air, le poisson par l'eau, et l'homme que par l'influence morale de l'humanité collective. Chercher une autre liberté, c'est revendiquer la sauvagerie, le naturalisme brut et répugnant, absurde rêve qui ne tient ni devant la raison, ni devant le sentiment, ni devant l'histoire de notre espèce. Si donc l'homme, l'individu ne peut être heureux que par l'humanité, est-il si difficile de comprendre que plus cette humanité sera groupée dans un milieu convenable, plus l'individu pourra se développer librement? Eh bien, tel est le caractère du système en communauté. C'est là que l'individu placé au centre, pour ainsi dire, de son élément vital, pourra plus facilement donner un essor à la fois libre et régulier à sa spontanéité, appuyé, protégé qu'il sera par l'influence permanente du tout social.

Nous venons de parcourir les principales objections que soulève le système communautaire. Ces objections ne résistent pas, selon nous, à la logique non plus qu'à la science elle-même; et néanmoins, nous le savons, par suite des fausses notions que nous avons de l'individualité humaine, par suite surtout des mœurs établies, des habitudes prises, enracinées dans la chair même des générations actuelles, on s'obstinera à repousser une doctrine qui n'est autre, en fin de compte, que la transplantation dans la société du type familial. Il s'agirait de réaliser la solidarité, l'unité qui constitue la famille. « Examinez la famille, dit Louis Blanc; le père, dans le partage des fruits qu'il distribue à ses enfants, prend-il en considération la différence des services qu'ils rendent ou celle des besoins qu'ils éprouvent? Lui-même, lui qui porte tout le fardeau de l'association domestique, ne retranche-t-il pas volontiers de ses jouissances pour satisfaire les exigences d'un fils malade, pour accroître le bien-être d'un fils ignorant ou débile? Voilà la charité en action. Que l'État se modèle sur la famille; hors de là, il n'y a que violence et injustice[1]. »

Si la communauté est ce que nous venons de dire, il nous semble que les partisans actuels de la famille devraient regarder ce système comme l'expression de la moralité sociale. A leur sens, la famille est sainte, elle est établie de Dieu, bon; mais alors, effectuer entre tous les membres de la société les rapports qui existent dans la famille privée, n'est-ce pas réaliser le beau? n'est-ce pas là la vérité? Quoi! un État où les hommes se traiteraient de la même façon que les enfants d'un même père! où les forts soutiendraient les faibles! où les premières lois seraient de satisfaire chacun suivant ses besoins!

[1] *Histoire de Dix ans.*

un pareil État, n'est-ce pas là la perfection sociale, et peut-on voir là une aberration, que dis-je, une erreur coupable? Eh mais! ce système est si beau en soi, à cause qu'il tend à faire la société à l'image de la famille, qu'il a été embrassé, prêché, défendu par les plus nobles intelligences de l'humanité. Sous ce rapport, les sages païens et les sages chrétiens s'unissent et concordent, tant la vérité sociale plaît à toute âme généreuse. Sans parler ici ni de Pythagore, ni de Platon, ni de tous ceux qui, dans l'antiquité, conçoivent la communauté comme le type moral à appliquer aux sociétés, consultons le monde chrétien. Notre époque, qui parfois se dit encore chrétienne, ne fût-ce que par habitude ou par hypocrisie, ne saurait en vérité répudier le témoignage des apôtres, des Pères de l'Église, touchant la communauté.

Écoutez les Actes des Apôtres : Tous ceux qui se convertissent à la foi mettent leurs biens, leurs travaux, leur vie en commun; ils n'ont tous qu'un cœur, qu'une âme; ils ne forment tous ensemble qu'un même corps. Nul ne possède rien en particulier, mais toutes choses sont communes entre eux; c'est pourquoi il n'y a point de pauvres parmi eux. Tous ceux qui ont des biens les vendent, et en mettent le prix à la disposition des apôtres, qui le distribuent ensuite à chacun selon ses besoins.

Écoutez saint Paul, établissant l'unité des fonctions dans la variété. Dans un seul corps, dit-il, il y a plusieurs membres, mais tous ces membres n'ont pas la même fonction; de même tous les fidèles, quoique plusieurs, ne sont néanmoins qu'un seul corps en Jésus-Christ, étant tous réciproquement membres les uns des autres.

Il y a variété de dons spirituels, mais il n'y a qu'un même

esprit ; il y a variété de ministères ; mais il n'y a qu'un même Seigneur ; il y a variété d'opérations surnaturelles, mais il n'y a qu'un seul Dieu qui opère tout en tous. Les dons du Saint-Esprit sont donnés à chacun pour l'utilité générale de l'Église ; l'un reçoit de l'Esprit la parole de sagesse, et l'autre la parole de science ; l'un reçoit la vertu de communiquer la foi, l'autre de guérir les maladies ; un autre le don de faire des miracles, un autre le don de prophétiser ou celui de discerner les spécialités, ou de parler diverses langues, ou de les interpréter ; mais c'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ce qu'il lui faut. (Aux Corinthiens.)

Écoutez saint Ambroise justifiant à sa manière la communauté. « Si les oiseaux du ciel, dit ce Père, qui ne se livrent à aucun travail de culture, qui ne font aucune provision de récolte, reçoivent cependant de la divine Providence une nourriture qui ne leur fait jamais défaut, il est vrai de dire que notre disette n'a d'autre cause que l'avarice. En effet, ceux-là trouvent l'abondance dans le champ même qu'ils ont laissé inculte, parce qu'ils ne prétendent aucun droit de domination spéciale sur des fruits qui leur ont été donnés pour leur servir d'aliments communs. Nous, au contraire, nous avons perdu les avantages de la communauté, en nous créant des propriétés privées ; car l'appropriation, par l'incertitude qu'elle apporte dans les récoltes, détruit toute sécurité pour l'avenir. Pourquoi donc, ô riche, tiens-tu si fort à ta fortune, quand Dieu a voulu que les choses nécessaires à la vie te fussent communes avec les autres êtres animés? Les oiseaux du ciel ne revendiquent rien en propre, et ils ne savent pas ce que c'est que d'être envieux les uns des autres ; aussi la lèpre de l'indigence leur est-elle complétement inconnue. » Le même saint

Ambroise, se posant des objections lui-même, les réfute ainsi : « Qu'y a-t-il d'injuste dans ma conduite, dis-tu, si, respectant religieusement le bien d'autrui, je conserve avec soin mes propriétés personnelles? O imprudente parole! quelles sont ces propriétés dont tu parles? d'où tiens-tu les choses que tu possèdes en ce monde? Quand tu apparus au jour, quelles richesses, je te le demande, as-tu apportées avec toi?... La terre ayant été donnée en commun à tous les hommes, personne ne peut se dire propriétaire de ce qui dépasse ses besoins naturels dans les choses qu'il a détournées du fonds commun, et que la violence seule lui conserve. Rappelle-toi que tu es sorti nu du ventre de ta mère, et que tu rentreras également nu dans le sein de la terre. »

Ecoutez maintenant saint Basile, comparant les riches à un homme qui, ayant pris place dans un théâtre, s'approprierait, à lui tout seul, ce lieu destiné à l'usage commun. « Tels sont, précisément, les riches, ajoute-t-il; parce qu'ils ont pris possession des choses communes, qu'ils s'en sont emparés les premiers, ils les transforment à leur profit en propriétés privées. Si chacun ne prenait que ce qui suffit à son usage, et qu'il abandonnât tout le reste à l'indigent, on ne verrait plus sur la terre ni riches ni pauvres. » Et ailleurs, le même Père saint Basile disait aux fidèles de son Église. « Écoutez, peuples chrétiens, et comprenez. Voici ce que nous dit le Seigneur, non par lui-même, mais par la bouche de ses ministres : Nous qui jouissons, de la raison ne nous montrons pas plus cruels que les bêtes. Celles-ci, acceptant les produits de la terre comme des choses naturellement communes, en usent sans distinction entre elles; les brebis paissent toutes ensemble sur une même montagne, et les chevaux dans un même champ;

on voit, en outre, certaines espèces d'animaux se secourir mutuellement dans les besoins de la vie. Nous, au contraire, nous nous rendons propres les choses qui sont communes; nous possédons seuls les choses qui appartiennent au grand nombre. Vénérons et imitons donc les Gentils, leur genre de vie plein d'humanité. Il existait parmi eux des nations, où une heureuse coutume réunissait tous les citoyens autour d'une même table, pour une commune nourriture, et dans un seul édifice. Mais laissons là les exemples étrangers, et que les trois mille hommes rassasiés par le Seigneur, avec un petit nombre de poissons, nous servent surtout d'encouragement. Enfin la vie des premiers chrétiens doit nous remplir d'une généreuse émulation; dans le principe tout était commun entre eux; ils avaient une vie, un esprit et des sentiments communs, de même qu'une table commune; ils étaient animés d'une fraternité réelle, et leur charité n'était pas une fiction; ils ne formaient tous ensemble qu'un seul corps, et leurs âmes diverses se confondaient dans une même volonté. »

Écoutez aussi saint Clément, premier pape de ce nom: « L'usage de toutes les choses qui sont en ce monde, dit-il, doit être commun à tous les hommes. C'est l'iniquité qui a fait dire à l'un : « Ceci est à moi; » et à l'autre : « Cela m'appartient. » De là est venue la discorde entre les mortels. »

Et saint Grégoire le Grand, déclarant meurtriers des pauvres ceux qui, contents de ne pas convoiter le bien d'autrui, se dispensent de distribuer leurs propres biens. « Qu'ils sachent, s'écrie-il, que la terre, dont ils ont été tirés, est commune à tous les hommes, et que, dès lors, les fruits qu'elle porte leur appartiennent à tous indistinctement. C'est donc en vain qu'ils se prétendent innocents, ceux qui se font une propriété privée

du don commun de Dieu; car, en retenant ainsi la subsistance des pauvres, ils en tuent presque autant qu'il en meurt chaque jour. »

Et saint Jean Chrysostôme, comparant les riches à des voleurs de grands chemins : « Voici, dit-il, l'idée qu'on doit avoir des riches et des avares; ce sont des voleurs qui assiègent la voie publique, dévalisent les passants, et font de leurs chambres des cavernes où ils enfouissent le bien d'autrui. »

Et saint Grégoire le Thaumaturge, établissant directement les avantages de l'association : « Tandis que l'homme, dit-il, qui vit dans l'isolement traîne une existence abreuvée de dégoûts, et succombe sous le premier revers de fortune, faute d'un ami qui le relève de sa chute, les hommes vivant en association, au contraire, jouissent d'un bonheur inaltérable; les plaisirs de la prospérité se doublent pour eux, et l'orage des événements fâcheux leur devient insensible; car s'il arrive à l'un d'éprouver quelque adversité, il trouve aussitôt dans son associé un secours tout puissant. »

Comme on le voit, l'École de la communauté qui a surgi de nos jours, avec tant de vigueur, n'a rien d'abrupte en elle-même, en ce sens qu'elle aurait été conçue par des cerveaux en délire, ainsi qu'on se plaît à l'affirmer; cette École aurait toujours existé, avant, pendant et après le christianisme. Les passages que nous venons de citer témoignent que l'élément social du christianisme, j'entends l'élément pur et foncier, n'est autre que la communauté. Combien, en effet, n'aurions-nous pas pu surajouter d'autres passages des docteurs chrétiens à ceux précités! ils surabondent vraiment dans tous les Pères de l'Orient aussi bien que dans ceux d'Occident. Que serait-ce si, soulevant le secret des hérésies si nombreuses au

moyen âge, nous voulions établir que ces hérésies, au point de vue social, ont été un constant rappel à l'esprit communiste, dont le christianisme officiel s'était départi? Oh! ici, les documents afflueraient encore à briser tout doute à cet égard; mais les passages cités doivent suffire à tout esprit impartial pour reconnaître que les doctrines communautaires sont réellement le fond du christianisme[1].

D'après cela, c'est-à-dire si dans le passé la doctrine de la communauté n'a jamais cessé d'apparaître comme le type idéal de l'humanité aux plus nobles esprits de cette humanité; si, de plus, la plus grande religion qui ait brillé sur l'horizon de l'histoire, le christianisme recèle cette doctrine dans toute sa pureté; comment s'étonner qu'à notre époque de lumières, de progrès en tous genres, avec le sentiment si universellement répandu de l'égalité, la même doctrine ait resurgi plus pressante que jamais? Aussi, remarquons-le, la communauté n'est pas appelée, désirée seulement par une secte obscure comme autrefois: elle est le pôle aimanté de tous les travailleurs en général, du moins de tous ceux en qui la vie sociale est éveillée. Or, de ceux-là, le nombre en est grand, si grand qu'il est capable de dérouter les plus profonds calculs des hommes du passé. Comptez bien, et vous verrez, qu'à ne prendre que la France seulement, la doctrine communiste embrasse, à elle seule, cinq ou six sectes. A part les socialistes procédant de Fourier, de Saint-Simon, tout le reste gravite plus ou moins, et sous des formes différentes, vers la communauté. Et ce phénomène a gagné, dans une

[1] Si le lecteur veut se satisfaire pleinement sur ce point, qu'il lise les deux ouvrages suivants: 1° *l'Evangile devant le siècle*, par Simon Granger; 2° *Histoire des Idées sociales*, par Villegardelle.

assez grande proportion, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, si bien qu'on peut assurer que la compacte famille des prolétaires, en Europe, porte dans ses entrailles la doctrine communiste. Cela s'explique sans peine. Doctrine d'amour avant tout, fondée sur le principe de la solidarité humaine, tous les faibles ont dû saluer avec sympathie une doctrine qui vient opérer la fusion des forces individuelles au profit de chacun et de tous. Ainsi, protectrice des faibles, et le nombre en est grand, cette doctrine doit s'étendre aujourd'hui comme la bonne nouvelle. Nous croyons, pour notre compte, qu'à elle appartient l'avenir de l'humanité qui se sent, de jour en jour, plus unie, plus collective. Nous savons que de belles intelligences, telles que Lamennais et Proudhon, tenant la liberté pour idéal suprême, pensent établir la solidarité, l'association, l'échange, en un mot, sans réaliser ce qu'on entend par communauté ; mais il nous semble que c'est là une contradiction bien palpable. De deux choses l'une : quelque organisation que vous conceviez, la liberté sera sociale sans doute. Sociale, elle doit s'unir à toutes les conditions nécessaires à ce que les faibles, qui forment la majorité, satisfassent leurs besoins. Or, dans ce cas, pouvez-vous livrer ces faibles à leur propre responsabilité? Ne savez-vous pas qu'en vertu des facultés différentes, le produit des œuvres n'est pas égal, et que, partant, les besoins étant les mêmes pour tous en tant qu'hommes, il y a nécessité absolue à ce que les faibles soient garantis dans la satisfaction de leurs besoins par l'ordre général. Concevez les choses comme vous voudrez : dès que vous ne prenez pas en main la cause des faibles au point de les protéger eux-mêmes contre leurs propres faiblesses, vous n'arriverez jamais qu'à reconstituer des castes nouvelles. Je l'ai déjà dit : que

sont les faibles dans l'ordre économique comme ailleurs? des vieillards, des enfants, des malades, impuissants par eux-mêmes à se suffire. Or, si vos cœurs reconnaissent que la société doit appui aux vieillards, aux enfants, aux malades, pourquoi ne reconnaîtraient-ils pas qu'elle doit agir de même à l'égard des faibles dans l'ordre du travail? Le crédit gratuit! l'échange! certes tout cela est beau; mais ne savez-vous pas que tous ne savent pas, ne peuvent pas se servir également des éléments de production que vous voulez mettre entre les mains de chacun? L'habileté, la capacité n'entrent-elles pour rien dans la confection d'une œuvre matérielle? Pourquoi donc, aimant l'égalité comme vous l'aimez, abandonneriez-vous les moins habiles, les moins capables à leurs propres forces?

Quant à nous, nous le répétons, nous croyons que l'avenir de notre espèce c'est la communauté, la communauté dans toute sa plénitude, et cela parce qu'elle seule peut garantir la satisfaction des besoins des faibles. Nous ne reconnaissons pas, nous n'admettons pas la concurrence, si bien organisée qu'elle soit, pour les biens matériels. Nous ne croyons pas, certes, que la communauté, comme nous l'entendons, puisse être imposée à l'humanité; le système dictatorial nous sourit peu pour réaliser cet idéal, car il va précisément à l'encontre de cet idéal fondé avant tout sur la fraternité. La communauté ne peut exister que par l'amour, et voilà pourquoi le christianisme, doctrine de l'amour, fut socialement la doctrine de la communauté. Mais comme nous croyons, malgré les apparences contraires, que l'humanité, poussée qu'elle est par mille vents, se dirige vers une nouvelle expansion de son cœur; comme nous sommes certains que, les épreuves traversées, l'humanité reconnaîtra que l'amour seul a puissance

d'engendrer l'égalité ainsi que nous le voyons déjà dans la famille privée, nous croyons fermement que la communauté est le type social vers lequel gravite, avec plus ou moins de conscience, notre espèce. Ce point, je le sais, est peu aperçu jusqu'à ce jour, et les prolétaires eux-mêmes qui espèrent en la communauté le soupçonnent peu ; mais il suffit qu'ils aient d'abord senti le but pour qu'ils s'informent plus tard du moyen. Or, ce moyen pour nous c'est l'amour, la religion de l'humanité, l'amour qui unit les forts aux faibles, l'amour qui conforme, unifie toutes choses, et qui *rend tout commun*, suivant l'expression sacrée du communiste Pythagore.

CHAPITRE VII.

Caractère social du mouvement révolutionnaire en France depuis Babeuf jusqu'aujourd'hui. — Conclusion de cette histoire.

Nous venons d'exposer, le plus clairement possible, les diverses doctrines sociales qui se sont manifestées en Europe depuis 89; celles que nous avons omises rentrent toutes plus ou moins directement dans l'une de celles dont il a été question, sinon quant aux principes, du moins quant aux déductions. A cause de cela, nous avons cru devoir nous abstenir de tracer l'exposé de ces doctrines, qui ont pour formulateurs Proudhon, Louis Blanc et Pecqueur; ces deux derniers confinant au communisme, le nom excepté; j'entends que leur doctrine va directement là, et que les restrictions qu'ils y apportent regardent bien moins le fond des choses que la forme à appliquer à l'humanité présente. Pour ce qui est de Proudhon, c'est autre chose. Homme de logique et de science avant tout, il élève et glorifie la liberté, espérant, en la généralisant, au moyen du crédit gratuit et d'un système d'échange, la régulariser de ma-

nière à tirer le prolétaire de l'exploitation du capital et à le rendre libre par le travail même. Ces trois doctrines, donc, rentrant plus ou moins, je le répète, dans celles déjà exposées, nous croyons pouvoir nous borner à en constater seulement l'existence.

Mais ce que nous aimerions à faire comprendre au lecteur, c'est la manifestation des doctrines sociales par les faits; c'est la tendance de plus en plus envahissante de ces doctrines à pénétrer dans la réalité. Faite avec détail, cette étude serait pleine d'enseignements en ce qu'elle serait merveilleusement propre à établir au grand jour cette vérité, que toute doctrine sociale, lorsqu'elle existe en formule, est irrévocablement destinée à passer dans les faits, en d'autres termes, à se réaliser. Pour cela, ce serait ici le lieu de tracer l'historique des grands actes révolutionnaires qui ont éclaté en Europe depuis cinquante ans; ce serait avec joie que nous ferions ce travail dans toute son étendue, si le cadre que nous avons embrassé ne nous contraignait à caractériser seulement ces actes. Nous voudrions parler tout au long des malheureux Irlandais, s'efforçant à plusieurs reprises de soulever le poids qui les oppresse, des chartistes d'Angleterre empêchant l'aristocratie anglaise de dormir; nous voudrions surtout nous étendre en liberté sur chaque terme de la série révolutionnaire qu'a parcourue la France depuis les glorieuses tentatives de Babeuf et de Buonarotti, et montrer ainsi les orageux tressaillements qu'ont engendrés déjà les doctrines sociales que nous avons exposées, tressaillements qui, bien que douloureux et terribles, sont de sûrs avant-coureurs de la réalisation plus ou moins prochaine de l'idéal révélé. Puissance de la pensée! puissance du progrès! des savants qui ont nom Saint-Simon,

Fourier, Robert Owen, Pierre Leroux, etc., etc., jettent leurs révélations au monde, et aussitôt les travailleurs s'en nourrissent, en vivent et ne craignent pas de livrer leurs corps en holocauste pour l'implantation de l'idéal qu'ils ont embrassé. Que de douleurs, que de souffrances, que d'efforts sublimes, héroïques, dignes des anciens martyrs du christianisme, nous offre le spectacle des actes révolutionnaires accomplis depuis cinquante ans par le prolétariat! Que de Spartacus tombés sous la balle de la vieille société! que de martyrs mourant avec joie, souriant à l'ère de l'affranchissement des travailleurs!

Puisque nous ne pouvons ici dérouler ce grand drame révolutionnaire dans chacun de ses actes, essayons de les caractériser, du moins, de façon à montrer en lui le signe solennel de l'avénement prochain des doctrines sociales dans le monde du fait. Pour cela, adressons-nous à la France, nation toujours prête à agir comme elle pense.

Depuis la mort de Babeuf et de ses héroïques compagnons, la France sembla abdiquer les tendances sociales qu'elle avait un moment manifestées par l'impulsion de la Montagne. Composé de lâches et de corrompus, le Directoire, au lieu de poursuivre le progrès révolutionnaire, ne cherchait qu'à l'étouffer bien au delà des bornes posées par l'assemblée bourgeoise appelée Constituante. Épuisé par d'héroïques luttes tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le peuple des prolétaires n'avait plus qu'à subir le règne de la bourgeoisie, laquelle, mettant le comble à son égoïsme, se hâta de livrer la République à un soldat.

Bonaparte prit la France, et la pétrit à ses instincts de conquérant. Ici, éclipse totale de l'initiative populaire. Aux espérances sociales déposées dans les masses par la Convention et

un moment ravivées par le courageux effort de Babeuf, Napoléon eut puissance de substituer des rêves de gloire, et l'empire ne fut qu'un long mutisme interrompu seulement par la voix d'un homme. Mais, tant l'idée égalitaire est du siècle ! pendant que Napoléon ne songeait qu'à grandir son individualité en poussant les prolétaires, devenus soldats, sur l'Europe, chacun de ces soldats devient un semeur d'idées démocratiques, et concourt ainsi pour sa part à préparer l'ère solennelle où tous les prolétaires de la vieille Europe doivent se lever de concert pour constituer le règne sacré de l'égalité sociale.

Sa mission, dont il n'avait pas conscience suffisante, remplie, Napoléon disparaît, et la restauration, ramenée par les cosaques, s'impose à la France accablée.

Moins encore que sous l'empire, le peuple des travailleurs donna signe de vie sous la restauration. Placée entre la vieille aristocratie renaissante et la bourgeoisie enrichie des dépouilles de la révolution, la famille des prolétaires, longtemps trompée d'ailleurs par les rêves de gloire que Napoléon lui avait suscités, se contenta de partager, quoique à distance, la guerre que la bourgeoisie envieuse ne cessait de diriger contre la vieille aristocratie. Comme avant 89, le peuple servit d'instrument et de marche-pied à la bourgeoisie, et grâce à lui, celle-ci, de 1815 à 1830, put préparer la domination qu'elle a exercée sur le prolétariat depuis cette dernière époque jusqu'à ce jour. Cette domination, le citoyen Louis Blanc l'a résumée en ces termes : « La banque asservissant l'industrie et le commerce; le crédit individuel profitant aux forts, nuisant aux faibles; en un mot, le régime de la concurrence ayant pour inévitable effet de renverser les petites fortunes, de miner les fortunes moyennes; le tout pour aboutir à une véritable féodalité, ou,

si l'on veut, une oligarchie de banquiers. Admirable loi de la Providence qui plaçait à côté du crime la menace du châtiment, faisait sortir de l'égoïsme même de la bourgeoisie le commencement de sa dissolution, et confondait avec les honteuses causes de son accroissement l'indication des causes de sa ruine finale [1]! »

Tel fut le fruit de la révolution de 1830, où le peuple jeta son sang en abondance, sans avoir la force de stipuler des conditions pour son propre compte; à peine durant les trois journées, quelques cris : *Du travail ou du pain!* s'étaient fait entendre, celui de : *Vive la Charte!* poussé par la bourgeoisie peureuse absorbant comme dans un nuage toute autre aspiration sociale. On promit au peuple que la Charte serait désormais une vérité, et tout fut dit; comme si la Charte de 1830 eût contenu le moindre article relatif à l'amélioration du sort des travailleurs!

Cependant, tout escamotée que fût la révolution de 1830 par la bourgeoisie, cette révolution, par l'immense retentissement qu'elle avait eu en Europe, ne laissait pas que d'avoir éveillé de vives aspirations parmi les classes laborieuses. Par cela seul que ces classes, d'ailleurs, avaient fait acte de puissance durant les trois journées, elles sentirent se développer en elles une vie nouvelle. Déjà de nombreuses sociétés populaires, à la tête desquelles apparaissaient les *amis du peuple*, remettaient en honneur les grands principes de la révolution française; le parti républicain, en un mot, se faisant l'héritier de la Montagne et des Jacobins, commençait à agiter les questions de l'amélioration du sort des travailleurs. Peu à peu s'infiltrait

[1] *Histoire de Dix ans*, tome I, INTRODUCTION, pages 53 et 54.

dans les masses cette ferme croyance qu'une révolution qui n'apportait aucun soulagement au peuple n'en était pas une, mais bien la substitution d'une caste à une autre caste dans le pouvoir. Et véritablement, à l'extérieur comme à l'intérieur, le gouvernement de Juillet faisait tout pour faire naître cette idée. Pendant que le parti républicain se constituait de la sorte, l'école saint-simonienne, reprenant à neuf le problème social tout entier, jetait partout ses doctrines rénovatrices et préparait les voies au socialisme, devenu aujourd'hui la vie des classes laborieuses.

Dès 1831, les idées sociales, soutenues par le parti républicain et par le saint-simonisme, firent explosion à Lyon dans une certaine proportion. La politique n'entra que peu, en effet, dans les causes de l'insurrection. Ce fut là la première lutte à main armée provoquée par l'exploitation bourgeoise. *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, telle fut la devise des prolétaires lyonnais, devise qui, à elle seule, exprime le caractère social de l'insurrection, et chose étonnante ! le pouvoir ne comprit rien à la nature du fait, s'applaudissant, au contraire, de ce que l'insurrection n'*était point politique ; ce n'est guère qu'une simple lutte*, s'écria-t-on de toutes parts, *entre les fabricants et les ouvriers*.

L'année suivante, à l'occasion de la mort du général Lamarque, une des plus formidables insurrections éclata dans Paris. Quoique jeune encore, le parti républicain montra, aux 5 et 6 juin, une attitude à faire trembler la nouvelle dynastie sur sa base. Ce fut, en effet, au cri de *Vive la République !* que les héroïques insurgés de juin combattirent, et bien que l'idée de République n'entraînât pas encore avec elle une doctrine radicalement sociale, il est certain que tous ceux qui poussaient

ce cri obéissaient à un instinct d'égalité qui devait se développer plus tard.

Véritablement, à partir de cette époque, le parti républicain revêt un caractère de plus en plus social; il s'imprègne, se nourrit chaque jour des idées rénovatrices, ce qui se voit par les nombreux procès qu'il subit et où il montre que l'activité qui le dévore a surtout pour but d'améliorer le sort de la classe la plus nombreuse et la plus souffrante. L'un d'eux, Charles Teste, publiait, dès 1833, un projet de constitution ayant pour base les deux articles suivants : « Tous les biens mobiliers ou immobiliers renfermés dans le territoire national ou possédés ailleurs par les membres de la société, appartiennent au peuple, qui, seul, peut en régler la répartition. — Le travail est une dette que tout citoyen valide doit à la société; l'oisiveté doit être flétrie comme un larcin et comme une source intarissable de mauvaises mœurs. »

C'est sous l'influence plus ou moins directe de ces principes que le parti républicain leva encore, à plusieurs reprises, la bannière de l'insurrection. Le sang des martyrs d'avril et de mai en 1839 coula pour le triomphe des questions sociales. C'est en s'unissant aux plaintes des ouvriers contre les fabricants que le parti républicain souleva Lyon en avril, insurrection terrible où Lagrange allia tant de courage à tant d'héroïsme; c'est en invoquant les principes les plus radicaux, l'égalité, la communauté sociale, que Blanqui et Barbès rallièrent, au 12 mai, cette phalange de courageux prolétaires qui peuplèrent, depuis cette époque, les cachots du Mont-Saint-Michel et de Doullens jusqu'à la résurrection de la République en février 1848.

Depuis lors, les faits insurrectionnels qui se sont produits

parlent assez d'eux-mêmes pour que nul ne leur conteste le caractère profondément socialiste qu'ils portent. Évidemment les fruits des doctrines exposées ci-dessus se sont montrés à découvert, et l'on peut dire que toutes les tentatives populaires qui ont eu lieu, tout le sang précieux qui a été versé, tout cela n'a été engendré que par l'idéal révélé par les doctrines socialistes que nous avons esquissées. Telle était, dès Février, la puissance morale de ces doctrines, parmi les prolétaires, qu'ils imposèrent non seulement la République à la bourgeoisie, mais que force fut à cette bourgeoisie de faire entrer le socialisme au pouvoir sous les noms de Louis Blanc et d'Albert.

Un moment alors le prolétaire respira ; il crut toucher au terme de ses souffrances. Il ne tarda pas, hélas ! à se détromper. Aussi quel trouble ! quelle agitation depuis cette déception parmi les classes ouvrières ! qui n'a senti, depuis Février, que ces classes sont entrées désormais dans une vie nouvelle et que tout ce qu'ont rêvé les Saint-Simon, les Fourier, les Robert Owen, les Pierre Leroux, les Proudhon, les Louis Blanc, etc., a pénétré, envahi leur chair jusqu'au sang et qu'ils ne peuvent rien concevoir en dehors de la *République démocratique et sociale*. Pour le prouver, que n'ont-ils pas fait depuis leur amer désappointement ! Par combien de signes ils ont déclaré au siècle que l'heure était venue d'abolir l'exploitation de l'homme par l'homme et de réaliser enfin la justice, l'égalité ! Oh ! où est le sourd, où est l'aveugle qui n'entend pas, ni ne comprend pas ces signes multipliés ? De ces signes pourtant, il en est un qui se détache et saille, terrifiant, comme la tête de Méduse ; c'est le signe sanglant des journées de juin. Quel langage parlent ces néfastes journées à qui veut l'entendre ! Soixante mille prolétaires se levant comme un seul

homme et réclamant du pain à la vieille société! *du pain ou du plomb,* disaient-ils; quel terrible problème posé à la société capitaliste! quelle foudroyante révélation s'est faite ce jour-là! Hélas! l'humanité tout entière se souviendra à jamais de la sombre solution donnée à ce problème. Vous succombez, ô prolétaires, vous succombez! la mort, une mort affreuse, les pontons sont votre partage; n'importe, vous vous êtes levés en masse, en armée compacte et serrée, et votre sang, martyrs, et vos souffrances, déportés, ont fait éclater la voix du siècle jusqu'aux cieux. Par une de ces lois mystérieuses, ignorées des castes toujours aveugles, vous qu'on appelle les *vaincus de juin,* vous êtes les vainqueurs; vous êtes les vainqueurs, car c'est parce qu'il fut élevé à la croix que Jésus attira le monde au pied de cette croix.

Et maintenant les doctrines sociales dont nous avons parlé ont-elles assez manifesté leur puissance? le mouvement révolutionnaire correspond-il, oui ou non, au caractère de ces doctrines? Si cela est, quelle importance est donc celle de ces doctrines? Qui osera dire encore que ce sont là des utopies? Prolétaire, réjouis-toi, ton affranchissement s'avance; il est sûr, il est certain; pourquoi? parce que les douleurs qui t'assiégent, tu en connais la cause et le remède; placé que tu es au-dessus du fait par l'idéal que tu as incarné, tu as conçu une vie supérieure à celle que le capitalisme t'a fait, et cherche à te prolonger. Prolétaire, tu n'es plus seulement républicain, tu es socialiste, socialiste comme l'étaient ou le sont Saint-Simon, Fourier, Robert Owen, Pierre Leroux, Louis Blanc, Proudhon, etc.; tu comprends, comme eux, la solidarité humaine, l'association; tu raisonnes du travail, du capital; tu parles science, art; tu sais ce que vaut un homme,

qu'il soit prolétaire ou bourgeois; instruit, éduqué par tes frères les réformateurs, tu as mis comme un sceau sur ton cœur la formule de la République, *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. Bien plus, ô prolétaire, poussé, exalté par la vie nouvelle qui t'anime, tu sais souffrir, combattre et mourir pour cette vie. Donc, tu t'affranchiras; donc l'exploitation de l'homme par l'homme doit s'effacer; donc, l'heure n'est pas loin où, au lieu d'être salarié, dépendant, tu seras frère, et associé et partant libre. Cela sera, parce que ce qui se passe dans toi aujourd'hui domine de cent coudées les misérables résistances des castes qui s'affaibliront de plus en plus devant ton idéal comme les ténèbres devant le jour. Tu l'as vu par cette histoire, ô travailleur! quand, esclave, tu eus compris l'Évangile, tu devins d'autorité serf; quand, serf, tu eus compris les philosophes du XVIII^e siècle, tu devins prolétaire; eh bien! aujourd'hui tu as compris *le socialisme* et ses apôtres; qui peut t'empêcher de devenir associé? tu es roi, pape, empereur; sous ce rapport ta destinée est entre tes mains.

FIN.

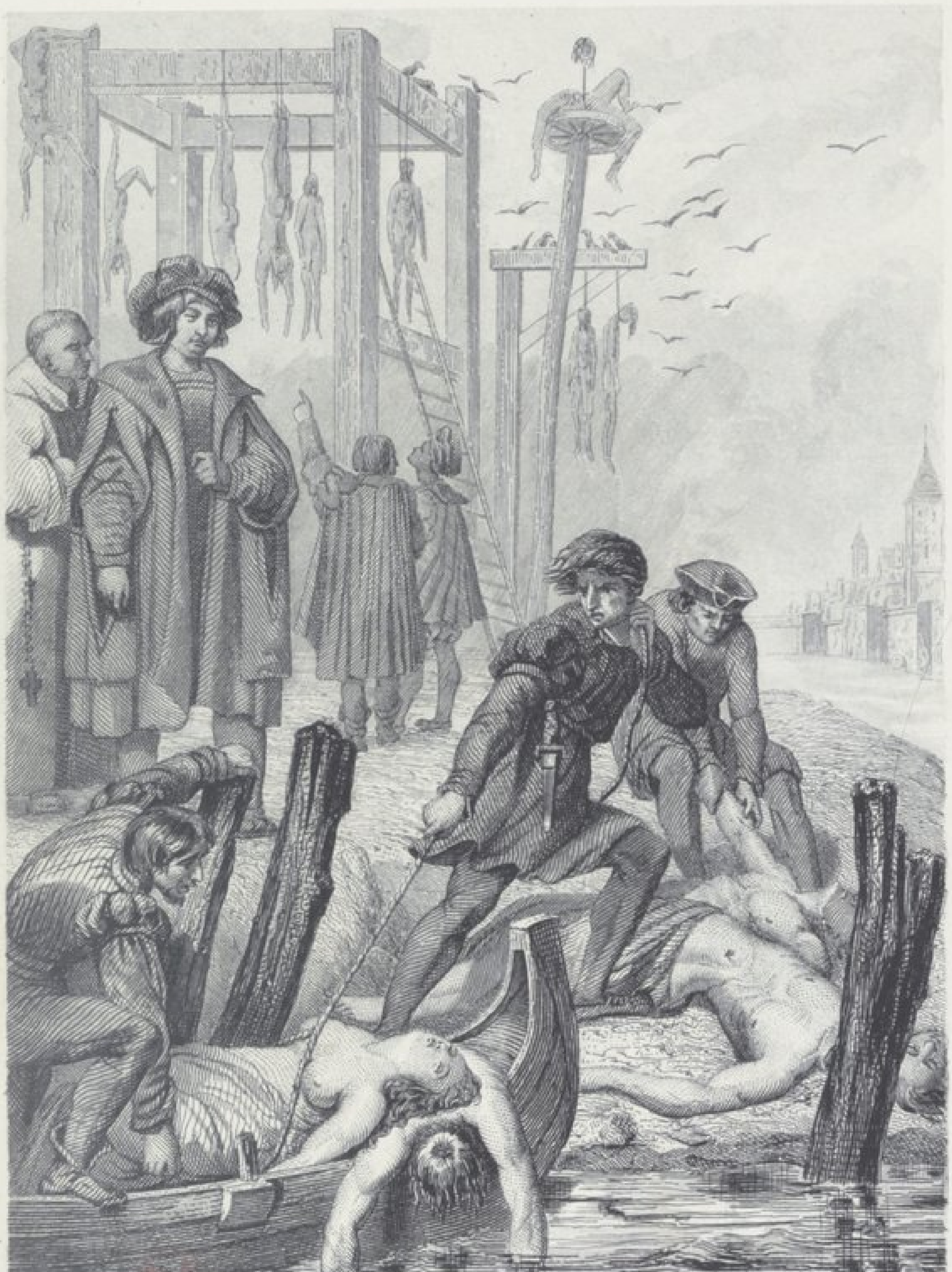

A. Maillard, Sculpsit.

Supplice des Anabaptistes
à Amsterdam

H. Cabasson del — A. Maillard, Sc

Babeuf dans la Prison d'Arras

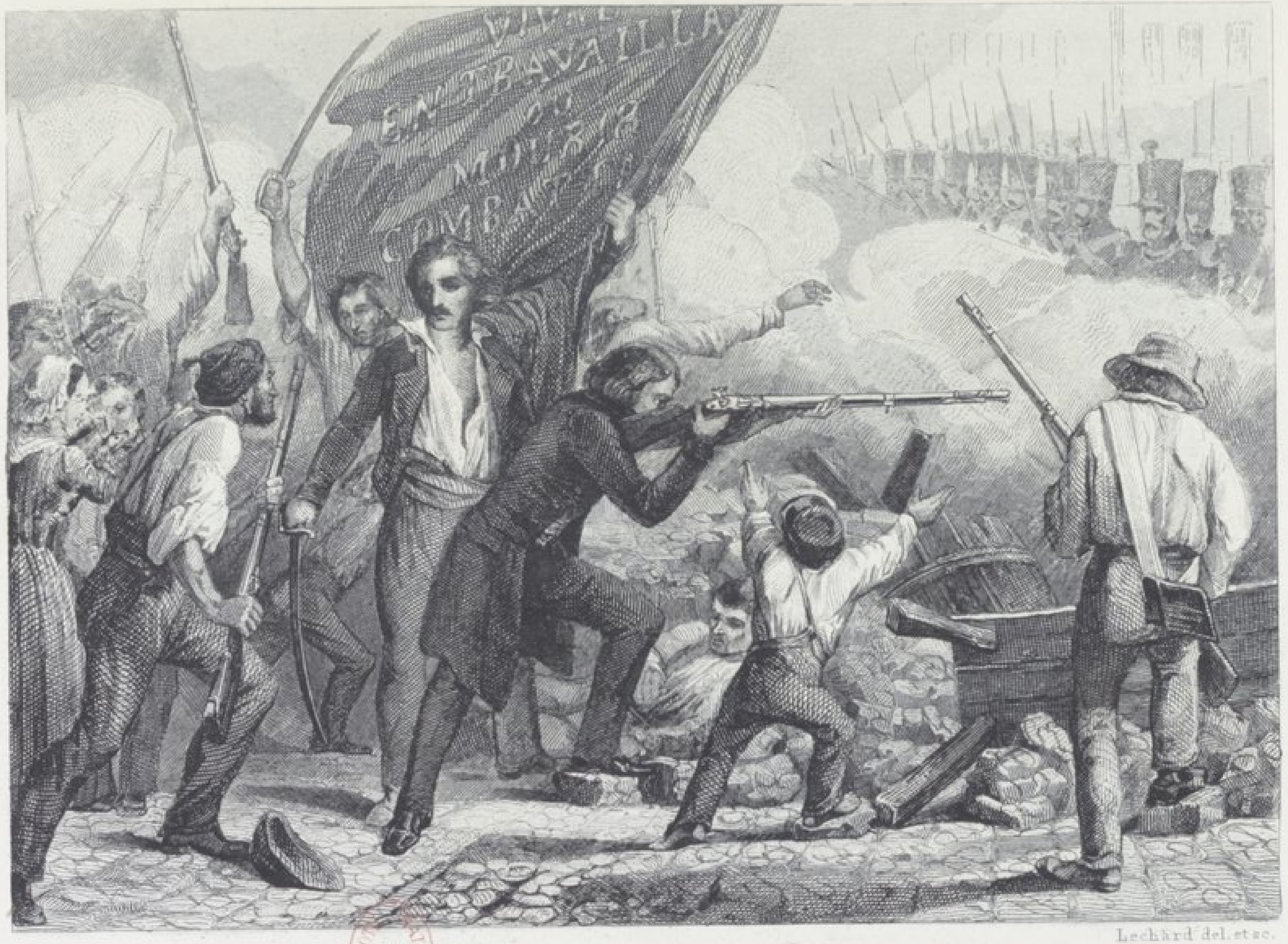

Lechard del. et sc.

INSURRECTION DE LYON.

Cabasson del.

Le Couturier Sculp.

LES PONTONS

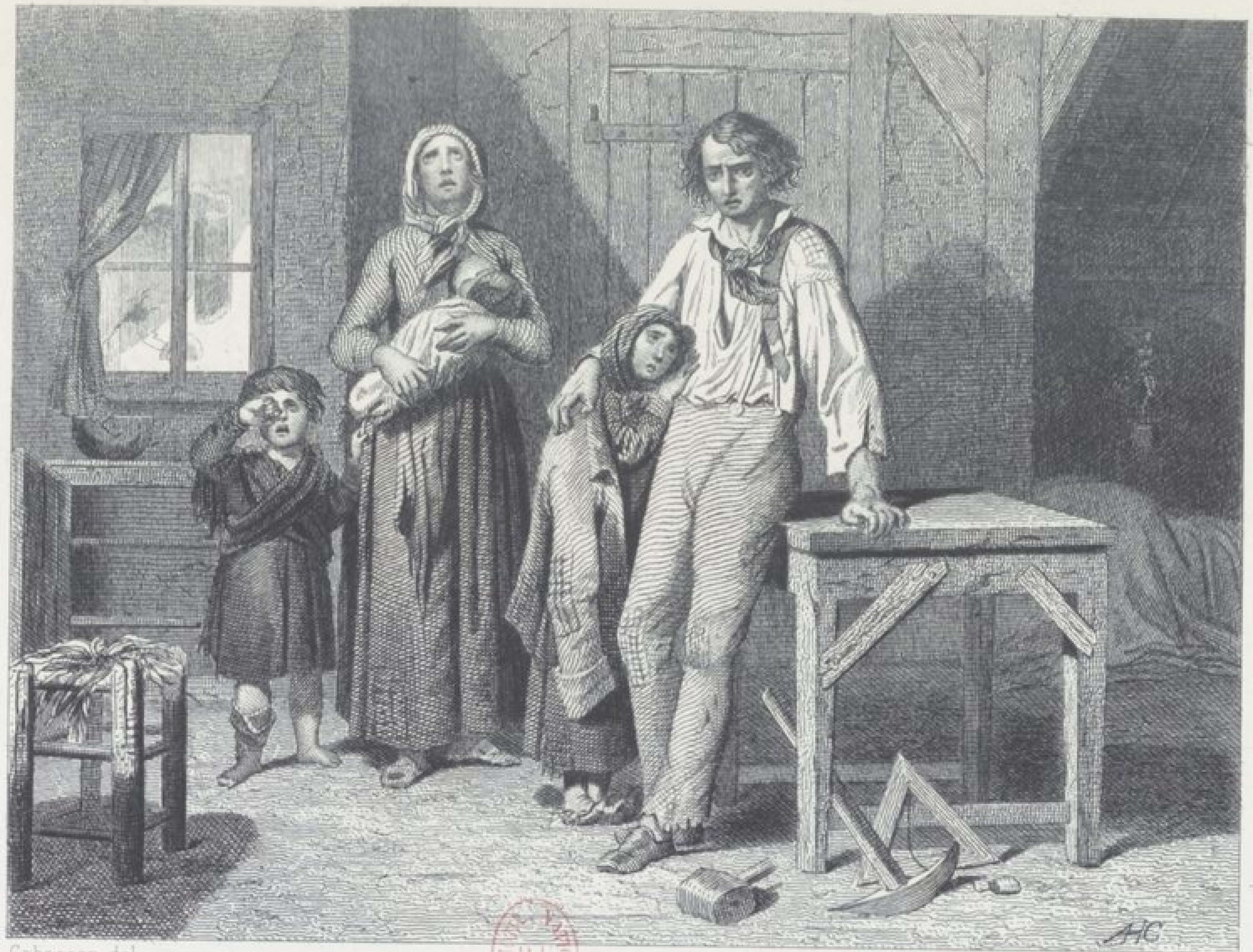

Cabasson del.

INTÉRIEUR D'UN PROLETAIRE.

Cabasson del. E. Monnin sc.

LE PILORI

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE DOUZIÈME.

LIVRE TREIZIÈME.

LIVRE QUATORZIÈME.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, rue de la Monnaie, 11.

SOLIDARITÉ DES ASSOCIATIONS RÉUNIES.

Modèle d'une des Pendules données en prime aux Souscripteurs à l'*Histoire de la Classe ouvrière*.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

L'*Histoire de la Classe ouvrière*, illustrée de 20 jolies gravures fines sur acier, forme 4 forts volumes grand in-8, environ de 430 à 450 pages chacun, divisés en 38 Séries de 48 pages de texte, avec gravures intermédiaires, à 1 fr. 50 c. la Série. L'ouvrage complet coûte 57 fr. On souscrit par Volume ou par Série.

Il sera donné en prime au choix du Souscripteur :

1° Une *jolie Pendule* à sujet artistique et à *sonnerie quinzaine*, allant de 18 *à 20 jours*, *garantie solidairement pendant* 2 *ans par l'Association fraternelle des Ouvriers Horlogers de Paris*, ci-devant rue des Enfants-Rouges, 7, et celle des *Libraires*. (L'Association s'engage envers le souscripteur à lui céder, au prix de fabrique, le socle et le cylindre).

2° Une *Montre d'argent*, goût moderne, gravée et *garantie* aussi pendant 2 ans, par le Gérant de l'*Association des Libraires et l'Association des Ouvriers Horlogers*.

3° Une jolie paire de *Lampes modérateur garantie* aussi *solidairement* par nous, et l'*Association fraternelle des Ouvriers Lampistes*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 24.

4° Une paire de Candélabres.

5° Un Châle dit Cachemire français.

On peut voir tous les jours, au Bureau central, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, les objets donnés en primes.

Imprimerie de Gustave GRATIOT, rue de la Monnaie, 11.

TABLE DES MATIÈRES